

PRENUMERATA

w Paryżu i na prowincji:

KWARTALNIE..... 4 fr.

PÓLROZCZNIÉ..... 8 fr.

ROZCZNIÉ..... 15 fr.

Zagranicą:

ROZCZNIÉ..... 18 fr.

TELEFON:

TRUDAINE 61.42

POLONIA

REVUE HEBDOMADAIRE POLONAISE

PARAISANT CHAQUE SAMEDI

ABONNEMENTS

Paris et Départements:

TROIS MOIS..... 4 fr.

SIX MOIS..... 8 fr.

UN AN..... 15 fr.

Etranger:

UN AN..... 18 fr.

TÉLÉPHONE:

TRUDAINE 61.42

REDAKCJA I ADMINISTRACJA — 3 bis, rue La Bruyère, 3 bis — RÉDACTION ET ADMINISTRATION

UNION ET RÉSURRECTION

Les événements qui se sont déroulés en Russie pendant ces dernières semaines nous incitent à faire suivre notre article sur la Livonie (1) de quelques considérations sur la reconstitution de l'Etat collectif polonais et de quelques précisions sur certains faits historiques dont nous n'avions que parlé brièvement. Nous avons d'autant plus de plaisir à le faire que nous avons reçus des marques de sympathie non seulement de la part des Polonais, mais aussi de la part des Livoniens qui n'ont jamais cessé d'être Polonais de cœur et qui voudraient l'être de fait.

I. — Livoniens et Courlandais.

Certaines personnes se sont étonnées de ce que nous réclamions l'entrée de la Livonie dans l'Etat polonais et, comme motif de leur étonnement, elles indiquent qu'au premier partage de la Pologne, en 1772, la Livonie ne faisait déjà plus partie de la République depuis un siècle. Nous avons cependant exposé que la Patrie livonienne ne comprend pas seulement le gouvernement actuel de Livonie, mais aussi celui de Courlande et une partie de celui de Witebsk (tout au moins les districts de Dunabourg, Rossiten (2) et Loudsen (2)). Il est donc impossible, sous prétexte de vouloir strictement rétablir la Pologne de 1772, de dire que la Courlande et la Livonie polonaise doivent seules être revendiquées. Ce serait vouloir faire en même temps un autre partage: celui du peuple lette. Il n'est pas possible non plus que les Polonais veuillent faire abstraction complète des populations livoniennes et courlandaises.

Pour ce qui est de la *Livonie polonaise*, nous avons vu déjà, et nous en reparlerons plus loin, que le dur traité d'Oliva lui-même a laissé cette province à la République, et cependant quelle différence y a-t-il entre ce territoire et l'autre Livonie? Kettler, en 1561, a apporté à la Pologne l'une et l'autre. Il n'y avait à cette époque-là aucune division entre les deux et, depuis, la frontière n'est qu'une ligne imaginaire car, les paysans y parlent des deux côtés la même langue. La religion seule diffère et, encore, la ligne de démarcation entre la population luthérienne et la population catholique se déplace-t-elle continuellement sans tenir compte de la ligne artificielle qui sépare les deux gouvernements.

Les origines des villes sont les mêmes. Dunabourg a été fondée (en 1275) par les Chevaliers Porte-Glaives, tout comme Riga, Uxküll et Wenden. Comme sur les autres villes Livoniennes, la rage d'Ivan le Terrible s'est fait sentir sur elle en 1572 et en 1577. Comme les autres aussi, elle a ressenti les bienfaits du roi de Pologne Étienne Bathory qui la reconstruisit en 1582.

Quant à la *Courlande*, nous savons qu'elle fut érigée en fief polonais pour celui-là même qui scella l'union des Livoniens et des Polonais. A l'extinction de la famille Kettler, le duché devint, il est vrai, un véritable pays dépendant du trône russe, mais il faut bien remarquer que cette situation de fait n'était en harmonie ni avec la volonté du peuple ni avec celle de la Noblesse courlandaise. Aussi, tant que la Pologne a existé, la Courlande n'est pas devenue officiellement russe. Ce n'est en effet que le 18 mars 1795 (donc après le partage final) que la Diète courlandaise reconnut — contrainte à le faire — l'annexion du pays à la Russie.

Nous croyons intéressant de regarder de près ce qui s'est passé en Courlande de 1561 à 1795.

Gottard Kettler laissa le duché à son fils Frédéric, lequel eut à son tour pour successeur son neveu Jacques. C'est sous ce dernier que le duché atteignit son apogée (1642-1682). A cette époque la Courlande avait des colonies en Afrique, sur la Gambie et possédait l'île de Tabago. Au duc Jacques succédèrent: son fils Frédéric-Casimir, puis son petit-fils Frédéric-Guillaume. Ce dernier épousa (en 1710) la princesse Anna Iwanowna, nièce du tsar Pierre I^{er}. Il mourut en 1711 sans laisser d'enfants. Sa veuve gouverna jusqu'en 1725, date à laquelle les Etats furent appelés à élire un nouveau Duc. La noblesse choisit le comte Maurice de Saxe; mais les intrigues de la Cour de Russie eurent pour résultat de faire élire à la place Ferdinand, oncle de Frédéric-Guillaume et 3^e fils de Jacques. Ferdinand porta le titre ducal, mais ce fut en réalité Anna Iwanowna qui gouverna le pays, d'abord à Mitau puis ensuite de Pétersbourg lorsqu'elle devint l'impératrice Anne. Ferdinand mourut en 1737 et avec lui s'éteignit la maison de Kettler.

Une Constitution de la diète de Pologne de 1726 portait que le duché de Courlande serait réuni à la Couronne à défaut de descendants de la famille de Kettler; mais suivant l'article CCLXIX de la Constitution de la diète de pacification de 1736 (qui annulait les dispositions de l'acte de la diète de 1726) la noblesse courlandaise était autorisée, conformément à ses pactes de subjection, à élire un nouveau duc à la mort du duc Ferdinand. C'est en vertu de ces dispositions que les Etats de Courlande durent procéder à une nouvelle élection, celle du successeur de Ferdinand.

La Russie qui avait déjà tenté, en 1725, de faire donner l'investiture de ce duché à un prince russe et qui n'avait tant agi contre Maurice de Saxe que dans l'espérance de faire élire le prince Menszikow, renouela toutes ses intrigues et parvint enfin à faire nommer à ce duché, le 12 juillet 1737, Jean-Ernest Biren, né en Courlande de parents obscurs, devenu premier ministre de l'impératrice Anne, et qui, pendant neuf ans qu'il exerça cette dignité, fit, dit-on, périr onze mille personnes dans les supplices. Egalement abhorré des Russes et des Courlandais, il ne dut son élection qu'à la faveur de l'impératrice et à la crainte qu'inspiraient à la Courlande les troupes russes prêtes à ravager ce pays (1).

Son fils Pierre régna de 1770 à 1795 sous la dépendance absolue de la Russie et l'acte d'abdication de 1795 ne fut qu'une simple formalité.

Cette mainmise de la Russie sur la Courlande contrastait, comme nous l'avons déjà dit, avec les idées des Courlandais, et ceux-ci ont toujours fait preuve de loyalisme envers la Pologne. Souvent même ils ont sacrifié leur propres intérêts pour faire respecter les droits de la République.

Howen, député de la noblesse courlandaise, se distingua notamment par un acte de ce genre. En 1769, le duc Biren avait, sans en informer le Roi ni la République, remis ses Etats au duc Pierre, son fils. Howen protesta avec force contre un acte qui attaquait essentiellement les droits souverains de la Pologne. Malheureusement il ne reçut qu'un blâme du roi Stanislas-Auguste qui avait peur des Russes. Quant à Saldern, ministre de Catherine à Varsovie, il fit enlever Howen et le fit garder étroitement.

En 1771, alors que partout en Pologne et en Lithuanie se formaient des confédérations pour tâcher de sauver la République, Courlandais et Livoniens ne restèrent pas non plus inactifs.

L'histoire ne nous a pas conservé les noms de tous ceux qui se sont dévoués à ce moment-là; mais nous pouvons citer cependant celui du

jeune Ziberg, fils du palatin de Livonie. Dans l'intention de se joindre aux Confédérés, il avait levé et armé secrètement une petite troupe de deux cents hommes. Il les tenait dans un endroit écarté où, pendant quelque temps, il les forma au genre de guerre qu'ils étaient destinés à faire. Lorsqu'il les crut en état de se mesurer avec l'ennemi, il vint avec eux se jeter aux pieds de son père et lui demander de bénir son entreprise. Le vieux palatin fut ému en voyant l'enthousiasme que son fils avait su inspirer à ses compagnons d'armes; il leur donna sa bénédiction qu'il accompagna de quelques phrases touchantes et fournit une somme considérable (1).

Deux autres gentilshommes courlandais: Zibepug et Heking amenèrent cent cinquante hommes aux Confédérés de Lithuanie. Enfin, nous savons que la déroute de Stolowicz empêcha la réalisation du projet de deux mille gentilshommes de Courlande, de se joindre à Oginski pour faire des incursions en Russie.

Sur la *Livonie* proprement dite, nous nous sommes assez étendus dans notre précédent article. Nous nous bornerons donc à parler de l'œuvre de Patkul qui contraste, par ses résultats néfastes, avec l'œuvre bienfaisante de Kettler, mais qui cependant fut inspirée par des sentiments patriotiques livo-polonais. Il faut en effet rendre cette justice à Jean-Reinhold Patkul qu'il n'a jamais cherché qu'à faire le bonheur de la Livonie et de la Pologne. Malheureusement il eut, comme le roi Auguste, une trop grande confiance dans le tsar Pierre I^{er}, et laissa prendre les Livoniens et les Polonais dans les filets de celui qui fit la grandeur — mais par quels moyens! — de la Russie.

PRINCE A. WIHTOL DE WENDEN.

(A suivre.)

En avant Pologne

L'illustre artiste français, M. Emile-Antoine Bourdelle, grand ami de la Pologne, nous envoie cette émouvante lettre:

Paris, 40 juin 1917.

Monsieur le Directeur,

Au-dessus de mon épaule pendant que je lis les mémorables pages de *Polonia* du 9 juin 1917, Mme Jules Michelet qui m'apprit la grande histoire de Pologne et Michelet lui-même, lisent aussi vos pages qui frémissent dans mes mains comme les ailes impatientes de votre définitive liberté.

Je l'ai tant attendu ce jour, je l'ai tant voulu! tout ce que j'ai souffert pour vos souffrances durant mon court séjour à Varsovie où j'ai vécu quelques heures (*des siècles!*) dans tous les milieux de votre société.

Enfin pour ma vraie vie, la vie intérieure, je retrouve l'air respirable. Une France, la mienne, ne pouvait être grande que si elle prenait en son cœur sa sœur la Pologne blessée! — C'est fait *et je suis DÉLIVRÉ*.

Rien n'est beau que par la justice, vou-

(1) FERRAND. *Histoire des trois démembrements de la Pologne*, page 318.(1) F. M. MONIER. *Histoire de Pologne*.

(1) Voir la revue *Polonia* du 28 avril et du 5 mai 1917.
(2) Ces deux noms sont orthographiés de différentes façons suivant les auteurs. En français on écrit souvent: *Rejisa* et *Liudzyn*. L'orthographe polonaise est: *Lucyn* et *Rzezyca*.

loir la France juste, c'est la vouloir vraiment victorieuse.

Notre soldat, notre pensée, a tenu le temps douloureux, le temps nécessaire à la venue de la jeune Amérique. L'Amérique peut syndiquer toutes les Libertés. Les nids des aigles noirs de Prusse vont s'écraser dans le grand vol des ailes blanches de tous les martyrs délivrés. En Avant, Pologne chevaleresque! En Avant, Pologne de suprême distinction! En Avant, Pologne des poètes. Couronne toutes tes épopées. JE SAVAIS QUE TU REVIVRAIS.

Pardonnez tout ceci hâtif, mais en pleurant de joie il fallait que je prie.

EMILE-ANTOINE BOURDELLE.

AU CHAMP D'HONNEUR

Léon Korzeniowski, Officier polonais du corps expéditionnaire russe en Orient, est mort le 9 mai dernier en montant à l'assaut des positions allemandes devant Monastir. Une balle l'a frappé au moment où, à la tête de sa compagnie, il a sauté le premier dans la tranchée ennemie. Léon Korzeniowski, originaire de Kijów, était un brave, car en outre des multiples décorations russes qu'il a gagnées dans divers combats du front oriental, il arborait sur sa poitrine la croix de guerre française et l'étoile de Karageorgewitch serbe. Il a reçu ces deux dernières décorations pour sa vaillante conduite lors de la seconde offensive de l'armée Sarrail en Macédoine occidentale. Korzeniowski est entré le premier avec son bataillon, qu'il commandait par intérim, dans la ville de Monastir, le 19 novembre dernier.

Honneur à sa mémoire!

Le *Morning Post* de Londres publie dans son numéro du 28 mai dernier un article intitulé « Mittel Europa », dans lequel une large place est accordée à la question polonaise. L'auteur, après avoir constaté les souffrances et les persécutions endurées par le peuple polonais depuis les différents partages de la Pologne, fait observer que ces souffrances n'ont fait que développer et fortifier le sentiment national et le désir de voir se réaliser enfin l'indépendance et l'unification de la Patrie. Les Polonais ont raison de lier leur sort à la victoire de l'Entente, seule capable de réaliser leurs aspirations, car les promesses des Empires du Centre ne sauraient être qu'illusoires, les intérêts de ces puissances étant en complète opposition avec ceux de la Pologne. Quelle est la condition indispensable à l'existence d'une Pologne indépendante? C'est l'accès à la mer, c'est-à-dire le port de Gdansk (Danzig). La seconde condition est le développement industriel et pour l'atteindre la Pologne doit rentrer en possession de la Silésie et de ses mines. Toute organisation d'un Etat polonais qui ne comporterait pas la réalisation de ces deux conditions ne serait qu'une vaine et cruelle dérision que l'on ferait miroiter devant les yeux du peuple polonais, car une Pologne sans Gdansk et sans la Silésie est irrévocablement condamnée, quel que soit son système politique, à devenir le vassal économique et conséquemment politique de la Prusse. Comme la contrainte seule pourrait déterminer l'Allemagne à céder Gdansk et la Silésie à la Pologne, la constitution de celle-ci ne saurait se faire sans annexions, selon les idées et les vœux de certains rêveurs en Russie et ailleurs, mais la Russie

libre ne pourrait souhaiter de meilleur rempart qu'une Pologne restaurée dans son intégrité et qui, grâce au génie de sa population, ne tarderait pas à devenir assez puissante pour contribuer efficacement au maintien de la paix en Europe.

Déclarations des Partis Politiques

du Royaume de Pologne

au sujet de la Lithuanie

Le Club politique des Partis publie la résolution suivante :

« Les partis et les courants politiques en la personne de leurs représentants soussignés au nom de la Nation Polonaise reconnaissent le droit du Grand-Duché de Lithuanie à une existence d'Etat indépendant.

« La Pologne désire très ardemment que soit renforcée son union traditionnelle avec le Grand-Duché indépendant de Lithuanie, étant profondément convaincue que les peuples qui habitent la Lithuanie historique trouveront dans une union volontaire et pacifique avec la Nation Polonaise la garantie du développement national, culturel et économique de toutes les classes sociales. »

Ont signé cette déclaration les partis suivants : Le Parti de la Politique Réaliste, Démocratie-Nationale, le Parti Polonais progressiste, la Fédération Nationale et l'Union de l'Indépendance économique.

Une résolution presque identique est publiée collectivement par les partis qui ont leurs représentants dans le Conseil d'Etat Provisoire.

En l'honneur de la création de l'Armée polonaise en France

On télégraphie de Petrograd à l'agence des Balkans :

Le décret du gouvernement français créant une Armée nationale polonaise, connu par radios, a provoqué un grand enthousiasme dans les milieux polonais à Petrograd et a été accueilli avec une vive satisfaction dans les cercles politiques et militaires russes.

Les députés polonais à la Douma ont eu aussitôt un échange de vues avec le comité national polonais, afin de soumettre au gouvernement provisoire le plan de la création d'une Armée polonaise en Russie également. Pour cela on élargirait les cadres de la division polonaise, dont l'état-major a son siège à Kief. On assure que le stavka (état-major général russe) est très favorable à ce projet.

Quant à l'opinion personnelle du général Broussilof, elle est nettement exprimée dans le télégramme suivant, que le généralissime vient, en réponse aux félicitations qu'il avait reçues, d'adresser au commandant de la division polonaise à Kief, le général Bilewski :

« Je suis très ému de votre dépêche et vous remercie cordialement de vos félicitations et souhaits. J'envoie à la brave division polonaise mes ardents vœux de succès dans les futurs combats et pour la libération de la belle Pologne du joug germanique. Je suis sûr que la division polonaise servira de centre modèle pour la création d'une puissante Armée polonaise. »

DISCOURS DE M. TRAMPCZYŃSKI

Député polonais au Reichstag.

A la commission du budget du Reichstag a eu lieu une vive discussion sur les affaires de Pologne et de Lithuanie. Le député allemand Nehbel critiquant vivement l'attitude des Polonais, M. Trampczyński a répondu à ses accusations. Nous reproduisons ici les passages les plus importants de son discours pour qu'ils servent de leçon à tous ceux qui croient encore à la possibilité d'une entente avec les Empires centraux.

« En parlant de l'ingratitude des Polonais M. Nehbel oublie que la proclamation du 5 novembre 1916 n'a pas été publiée pour les beaux yeux des Polonais, mais seulement dans l'intérêt de l'Allemagne. Au point de vue militaire, l'Allemagne doit toujours chercher à raccourcir le plus possible sa frontière orientale et la fixer le plus à l'est. Le chancelier savait très bien que la Russie ne permettrait jamais à l'Allemagne d'annexer le Royaume de Pologne mais elle tolérerait la création d'un Etat indépendant parce que cet Etat diminuerait les soucis de la Russie et éloignerait le danger allemand.

« On sait que la combinaison du 5 novembre a déplu aux conservateurs prussiens, car ils espéraient sur la ruine de la Pologne se réconcilier avec le Tzar de Russie. Cependant cette combinaison, sans bases solides d'ailleurs, a été rendue irréalisable par la révolution russe. La démarche du chancelier du 5 novembre, qui devait répondre en même temps aux intérêts polonais et allemands, était très habile; néanmoins le chancelier n'a pas eu le courage d'en tirer toutes les conséquences. Quand on se place sur un terrain d'intérêt commun de l'Allemagne et de la Pologne on ne doit pas traiter le peuple polonais comme quantité négligeable dans la politique allemande, mais par contre on doit envisager les exigences et les désirs des Polonais. Notamment, il fallait faire cesser les mauvais traitements dont les Polonais étaient victimes en Pologne et en Lithuanie.

« On constate de très grandes différences dans le respect de la propriété privée : par exemple, à un Allemand on paie toujours ses réquisitions argent comptant tandis qu'à un Polonais on ne le paie la plupart du temps que par des promesses. Après un temps d'occupation relativement court, la manière d'agir des Allemands a révolté toute la population de la Lithuanie qui, au début, était plutôt bien disposée à leur égard. Les autorités allemandes ont commencé par lui prendre tout son bétail en payant des prix dérisoires. Les propriétaires polonais en Lithuanie, qui ont quitté leur domaine, pour éviter les risques de la bataille, ne peuvent réintégrer leur possession à cause de l'opposition des autorités militaires. Et pendant ce temps leurs propriétés sont si mal administrées qu'elles ne rentrent pas dans leurs dépenses. Ainsi les gens qui étaient riches avant la guerre, sont presque sans ressources aujourd'hui. Les forêts privées et gouvernementales sont coupées d'une manière barbare avec le seul souci d'en tirer 10 0/0 d'impôt. En général, les impôts sont très élevés. A Vilno, par exemple, on a fait même une source de revenu du ravitaillement civil en monopolisant la vente des denrées à des prix trois ou quatre fois celui du prix d'achat. Par conséquent, la famine règne à Vilno. Les dépôts organisés par l'initiative privée sont réquisitionnés. Les autorités ont saisi les armes de la population civile; les bandits le savent bien et deviennent de plus en plus audacieux.

« Personne n'est sûr de sa sécurité ni dans le Royaume de Pologne ni en Lithuanie. Des dizaines de milliers de gens sont détenus dans des camps à la suite des dénonciations les plus stupides ; souvent les autorités ne savent même pas pourquoi l'arrestation a eu lieu. Aux réclamations on ne donne aucune suite, ou alors on répond que l'intéressé est accusé d'espionnage, ou bien que son retour ne concorde pas avec les intérêts allemands !

« Toute la population masculine de Lithuanie a été forcée de participer à la construction des routes sans que les autorités prissent en considération ni leur santé, ni leurs capacités. Ces pauvres gens étaient insuffisamment nourris. Ils travaillaient de dix à douze heures par jour, et la nuit ils étaient enfermés dans des granges par vingt degrés de froid. Si par hasard le feu se déclarait à la grange tous les travailleurs devaient périr parce qu'ils y étaient enfermés. A la suite de cet affreux traitement la mortalité augmente et la population de la Lithuanie diminue dans d'énormes proportions.

« Il est temps que le gouvernement contrôle les actes de l'autorité militaire en Lithuanie.

« Il est déplorable qu'à cause des réquisitions constantes, l'industrie ait complètement disparu en Pologne et en Lithuanie. On enlève non seulement les matières premières nécessaires au génie militaire mais aussi les chemisettes de femme, les tapis, les étoffes, qui sont une source de profits pour les négociants allemands. Tout comme si la conférence de La Haye n'avait jamais existé ! A Varsovie, par exemple, on a réquisitionné des sacs. Ces sacs vendus à un marchand, pouvaient être rachetés par leur propriétaire trois fois leur valeur. Le prix des marchandises réquisitionnées est fixé de 30 à 50 % de leur valeur réelle ; mais on ne paie au propriétaire qu'une partie du prix fixé en retenant « provisoirement » le reste.

« La population de la Pologne et de la Lithuanie sait très bien qu'un grand nombre de difficultés sont les conséquences inévitables de la guerre. Cependant la population polonaise, qui, officiellement n'est point considérée comme ennemie, est traitée bien plus mal que celle de la Belgique ou de la partie de la France envahie, car à ces populations on paie les réquisitions argent comptant quoique au-dessous de leur valeur. Quand quelques dizaines de milliers de Belges furent déportés en Allemagne pour y travailler, l'univers entier protesta. Des Polonais retenus en Allemagne, il y en a plus d'un demi-million ! Tous les efforts, tentés pour rendre la liberté à ces travailleurs, ont été stériles parce que, paraît-il, on avait besoin d'eux en Allemagne. Et pourtant, si les ouvriers avaient la certitude d'être bien payés et libres, il y en aurait davantage en Allemagne. »

L'orateur demande que les ouvriers du Royaume et de la Lithuanie aient des droits égaux à ceux des ouvriers allemands vis-à-vis de leur patron, et qu'il leur soit permis, leur contrat expiré, de retourner dans leur patrie. La commission a accepté cette proposition par toutes les voix sauf celles des conservateurs.

Mission militaire Franco-Polonaise

La Mission Militaire Franco-Polonaise nous communique que ses bureaux (4, rue de Chanaileilles) sont ouverts tous les jours de 3 heures à 5 heures.

Les demandes de renseignements au sujet des mutations pour l'Armée polonaise, de recrutement, etc., doivent être adressées à M. le Général-Chef de la Mission.

Le quatrième partage de la Pologne (1807)

L'indestructibilité de certaines nationalités semble être un secret de la Providence. Dans l'intervalle d'un siècle et demi la Pologne a subi neuf remaniements des frontières, neuf partages successifs. Le dernier d'entre eux c'est la proclamation de la Pologne russe en Royaume indépendant par les Empires Centraux et il ne sera sans doute pas définitif.

On peut diviser ces partages en plusieurs catégories : d'abord les trois partages en faveur de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie. Le premier a eu lieu en 1772, le second en 1793 et le troisième en 1795. Leur résultat était la disparition complète de la Pologne de la carte d'Europe. La Pilica, la Vistule, le Bug et le Niemen devenaient les frontières de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche. Les hommes corrompus se soumièrent au joug étranger avec allégresse ; les hommes d'élite se condamnèrent à l'exil, afin d'offrir à toutes les nations civilisées une protestation vivante contre le plus grand attentat dont l'histoire ait gardé le flétrissant souvenir. Il y eut enfin des Polonais qui, épargnés par les persécutions de l'étranger, n'émigrèrent pas, et ne servirent pas les trois cours spoliatrices ; mais qui, sincèrement attachés à leur patrie, maintinrent l'esprit national.

L'émigration polonaise se posa ces deux questions vitales : Faut-il chercher les moyens du rétablissement de la Pologne auprès des trois cours spoliatrices, ou faut-il tout espérer de la France et des nations qui nous sont amies ? L'expérience devait prouver quel'un et l'autre moyens n'ont produit aucun bon résultat. Toutefois le recours à la France est resté glorieux, car il a mis en relief les vertus militaires des Polonais.

Lorsque Alexandre et Napoléon tinrent entre leurs mains les destinées de la Pologne, Napoléon fut l'homme qui semblait prédestiné pour accomplir notre rétablissement. Les Polonais devinèrent que ce grand guerrier pourrait être le libérateur de leur patrie ; et s'ils se dévouèrent à lui à l'époque de sa grandeur, ils lui restèrent fidèles au moment où la fortune l'abandonna. C'était, semble-t-il, une des plus grandes fautes politiques de Napoléon de n'avoir pas rétabli la Pologne, dans les occasions multiples qui se sont présentées pour l'accomplissement de cette œuvre réparatrice. Peut-être la chute de la Pologne était-elle un événement trop récent, et le temps de la régénération n'était-il point encore arrivé (1). Peut-être fallait-il que la génération d'alors expiât l'oppression du peuple par l'aristocratie et par la noblesse, et effaçât ses fautes par des douleurs sans pareilles. Quel était l'état intérieur de la Pologne depuis le troisième partage ? La mort de Catherine II (novembre 1796) et l'avènement de Paul I^{er} qui suivait en tout une marche opposée à celle de sa mère, adoucèrent un peu les persécutions dans les provinces envahies par les Russes. La Prusse fut aussi un peu moins oppressive, depuis que la paix qu'elle conclut à Bâle, avec la République Française, l'eut rassurée sur la tranquille possession de son lot. L'Autriche seule tenait ses prisons constamment ouvertes pour les victimes de sa tyrannie, et comme pour se venger d'avoir été sans cesse battue par les armées franco-polonaises. Chacune des trois puissances spoliatrices avait imposé à la Pologne sa propre administration. L'Autriche et la Prusse ne négligèrent aucun moyen pour dénationaliser

leurs nouvelles possessions et y faire adopter les mœurs allemandes.

Le cabinet de Pétersbourg sous le règne de Paul I^{er}, et surtout sous celui d'Alexandre I^{er}, nourrissant le dessein de s'emparer de toute la Pologne, suivait une politique plus habile. Le statut civil et criminel de Lithuanie, l'admission des Polonais aux principales dignités, et la conservation de la langue polonaise dans le maniment des affaires publiques, durent être regardés par les Polonais subjugués par la Russie, comme d'importantes concessions quand ils comparaient leur situation à celle où les deux autres puissances avaient réduit leurs anciens concitoyens.

Le tzar Alexandre, pour réaliser ses projets, voulait s'attacher plus intimement le prince Adam-Georges Czartoryski (1). Il le nomma ministre des affaires étrangères de la Russie, et curateur de l'université de Wilna. En cette dernière qualité, Czartoryski rendit des services dont l'histoire littéraire de la Pologne doit tenir compte.

Alexandre, dans le but de s'emparer de Dantzig, car il voulait que la Vistule tout entière devint fleuve de l'empire russe, comme l'étaient devenus le Dniepr, la Dźwina et le Niemen, projetait une alliance avec l'Autriche. Czartoryski saisit cette occasion pour presser vivement le tzar de prendre le titre de roi de Pologne, en insurgant les provinces polonaises envahies par la Prusse qui, en ce moment décisif, paraissait suivre une politique vacillante. Si ce projet avait réussi, Czartoryski espérait être nommé vice-roi, et c'était un marche-pied indirect pour cette royauté qu'il avait toujours rêvée pour lui et pour les siens.

Napoléon, provoqué par cette nouvelle coalition austro-russe, la brisa glorieusement le 2 décembre 1805 à Austerlitz. Après cette victoire, tenant Frédéric-Guillaume immobile par l'effet de la crainte, Napoléon semblait invité par les circonstances, et par son propre intérêt, à rétablir la Pologne ; mais il n'osa. C'est alors que les trois puissances spoliatrices purent deviner Napoléon et se convaincre qu'autant il était grand capitaine et habile organisateur, autant il était faible et crédule en politique. Ceci a permis de dire à Martin Badeni, conseiller d'Etat dans le duché de Varsovie et plus tard ministre, que « Napoléon battra toujours Alexandre, mais Alexandre trompera toujours Napoléon ». Les trois puissances copartageantes profitèrent avec adresse de ce défaut capital de Napoléon. Avec des petits moyens, elles détruisirent patiemment, en détail, le résultat des grands coups frappés par l'empereur sur les champs de bataille.

La conduite pleine de duplicité que le cabinet de Berlin tint, en 1805, vis-à-vis de la France, ne tarda pas à amener une rupture. La victoire d'Iéna (14 octobre 1806) semblait offrir aux Polonais une occasion propice de demander le rétablissement de leur patrie. Dombrowski et Wybicki signèrent à Berlin même (3 nov. 1806)

(1) On connaît le rôle qu'a joué la famille Czartoryski, à la fin du règne d'Auguste III et au commencement de celui de Stanislas-Auguste. Après avoir échoué dans leurs projets, les deux Czartoryski : Michel-Frédéric, grand chancelier de Lithuanie, et Auguste-Alexandre, palatin de Russie Rouge, traînèrent les derniers jours de leur existence dans des remords tardifs, et s'éteignirent obscurément, l'un en 1775 et l'autre en 1783. Le fils du palatin, Adam-Casimir Czartoryski (1734-1823), qui aidait si activement son père et son oncle, dès l'année 1761, dans leurs intrigues, avait de vastes possessions dans les provinces polonaises envahies par les Russes, après le dernier partage. Catherine II déclara au prince Adam qu'elle le ménagerait s'il lui promettait obéissance et dévouement, et pour preuve de sa soumission, elle exigea que ses deux fils, Adam-Georges et Constantin, fussent envoyés à Pétersbourg comme otages. Czartoryski consentit à cette dure condition et c'est ainsi que le prince Adam-Georges, l'aîné, fut attaché au service du grand-duc Alexandre qui deviendra plus tard le tzar de toutes les Russies.

(1) LÉONARD CHODŹKO. Histoire de Pologne, Paris, 1812.

un appel à la nation polonaise. Plus de trente mille Polonais s'organisèrent en nouveaux régiments. Kościuszko était resté à Paris. Il avait déclaré à Napoléon qu'il appuierait le mouvement de toutes ses ressources et de sa personne, pourvu que la France reconnût l'existence de la Pologne; mais Napoléon s'y refusa, en répondant qu'il fallait avant tout se soumettre à sa politique et à ses desseins, sans aucune condition. Kościuszko s'y refusa : « Despotisme pour despotisme, — disait-il à Fouché — les Polonais n'en manquent pas chez eux pour aller le chercher si loin, et l'acheter au prix de leur sang. » Néanmoins la Pologne se leva spontanément. Le 28 novembre les Français entrèrent à Varsovie. Joseph Poniatowski les reçut à bras ouverts. Joachim Murat, le grand-duc de Berg, confia à des Polonais les rênes du gouvernement, et la justice se rendit au nom de Napoléon. L'empereur lui-même arriva à Varsovie le 19 décembre. Il céda enfin aux instances des Polonais et par son décret du 14 janvier 1807, il organisa une *Commission Suprême de Gouvernement* sous la présidence de Stanislas Nałęcz-Małachowski, ancien maréchal de la Diète constituante. Cinq directeurs furent appelés à diriger les ministères. La Prusse avait payé les frais de cette restauration, car seules les provinces reconquises sur elle furent divisées en six départements sous le titre de Duché de Varsovie. Ce nouveau changement des frontières marquait le quatrième partage de la Pologne.

CAS. SMOGORZEWSKI.

La misère et la famine en Lithuanie

Le « *Kuryer Codzienny* » (Courrier quotidien) de Cracovie rapporte des informations qui lui ont été données par une personne arrivée ces jours-ci de Wilna. Voici dans son éloquent laconisme ce tableau de la situation en Lithuanie :

« L'existence sur les territoires soumis à l'administration de l'Ober-Ost (Commandement en chef du front oriental) est fort pénible sous tous les rapports, mais tous les autres soucis ne sont rien comparés à l'atroce misère, à la famine qui sévit en Lithuanie. A Wilna, la population indigente n'existe plus, elle est morte de faim. Un sac de farine coûte aujourd'hui 1.000 roubles, c'est-à-dire au cours actuel 4.000 couronnes autrichiennes; un boisseau de pommes de terre 400 roubles, soit 1.600 couronnes. Il en est de même dans les autres villes de la Lithuanie, et la population villageoise, épuisée par les réquisitions, se trouve aussi dans le plus complet dénûment. »

Les représentants des organisations sociales de Wilna ont envoyé solidairement le télégramme qui suit au chancelier Bethmann-Hollweg :

« A Wilna règne la famine la plus épouvantable. La mortalité y est de 98 pour 1.000. L'alimentation s'y réduit à 200 grammes de pain : en dehors de quoi il n'est pas distribué d'autres vivres. Les représentants de toutes les classes de la population ont prié le chef de l'administration de leur porter secours, lui ont signalé les mesures de salut à prendre. Mais jusqu'ici toutes leurs démarches sont restées sans résultat. On se saisit des gens dans la rue, ou, la nuit, on les tire de leur lit, sans distinction de profession, de situation sociale, ou de charges de famille, pour les emmener à des travaux forcés. Nous implorons protection et secours immédiats. »

Ce télégramme portait les signatures des organisations suivantes : Comité polonais, Comité central juif, Société lithuanienne de secours agronomique et juridique, Comité blanc-ruthène, Unions professionnelles.

Le chancelier Bethmann-Hollweg a décidé dernièrement, ainsi que nous l'apprend la « *Kownaer Zeitung* » publiée à Kowno par les autorités d'occupation, « que ne seront pas tenus à la déclaration à la Société centrale d'achats, ni à l'obligation de se servir de son entremise, et seront exempts de toute revision en douane les colis postaux de vivres de tout genre, même de viande, expédiés à leurs parents en Allemagne par des personnes appartenant à l'armée, ou bien par des fonctionnaires en activité sur les territoires occupés. Aux destinataires de ces colis ne sera pas déduite dans la distribution des cartes de vivres la quantité de produits alimentaires qu'ils auront ainsi reçue ».

Les documents officiels relatifs à la question polonaise

Le gouvernement de la République française et le gouvernement britannique ont répondu le 12 juin à la note russe sur la paix, que le ministre des affaires étrangères russe, qui était alors M. Milioukoff, a adressé aux Alliés le 9 avril dernier.

Voici le passage essentiel de la communication du gouvernement de la République.

« La France ne songe pas à opprimer aucun peuple, ni aucune nationalité, même celle de ses ennemis d'aujourd'hui. Mais elle entend que l'oppression qui a si longtemps pesé sur le monde soit enfin détruite et que soient châtiés les auteurs des crimes qui demeureront pour nos ennemis la honte de cette guerre. Laissant à ses ennemis l'esprit de conquête et de convoitise dont ils s'inspirent dans la paix comme dans la guerre, la France ne prétendra jamais arracher aucun territoire à ses légitimes possesseurs.

« Repoussée dans tous les efforts qu'elle a faits pour maintenir la paix, forcée de répondre par les armes à la plus injuste des agressions, elle n'est entrée en guerre que pour défendre sa liberté et son patrimoine national et pour assurer désormais au monde le respect de l'indépendance des peuples. De même que la Russie a proclamé la restauration de la Pologne dans son ancienne indépendance, de même la France salue-t-elle avec joie l'effort que poursuivent, sur différents points du monde, les peuples encore engagés dans les liens d'une dépendance condamnée par l'histoire.

« Que ce soit pour conquérir ou recouvrer leur indépendance nationale, pour affirmer leur droit au respect d'une ancienne civilisation, ou pour secouer cette tyrannie germanique prompt à peser si lourdement sur les peuples moins avancés dans les voies du progrès, la France ne voit la fin de la guerre que par le triomphe du droit et de la justice. »

Le gouvernement britannique s'exprime en ces termes dans sa réponse :

« Le 3 mai, le gouvernement britannique a reçu, par l'intermédiaire du chargé d'affaires de Russie, une note dans laquelle le gouvernement russe acceptait sa politique de guerre. Dans la proclamation de la nation russe jointe à la note, il est dit : « La Russie libre ne se propose pas de dominer sur les autres nations, de leur enlever leurs privilèges politiques ni d'occuper par la force les territoires étrangers.

« Le gouvernement britannique partage cordialement ses sentiments. Il n'est pas entré dans cette guerre dans un but de conquête ; et ce n'est pas dans un but de ce genre qu'il la continue. Au début son dessein était de défendre l'existence de son propre pays et d'exiger que les traités internationaux fussent respectés. A ce dessein est venu s'ajouter celui de libérer les populations opprimées par la tyrannie étrangère.

« C'est pourquoi le gouvernement britannique se réjouit sincèrement de voir la Russie libre déclarer qu'elle a l'intention de délivrer la Pologne et non seulement la Pologne autrefois gouvernée par l'ancienne autocratie russe, mais aussi la Pologne qui se trouve sous la domination de l'empire germanique.

« La démocratie britannique souhaite à la Russie plein succès dans cette entreprise. Avant tout nous devons assurer le bonheur des peuples et faire disparaître toute cause légitime de guerre future. »

AGENCE POLONAISE CENTRALE A LAUSANNE

— Attitude des socialistes allemands et polonais d'Autriche.

Comme on le sait, les représentants de la social-démocratie allemande d'Autriche se sont prononcés à Stockholm pour l'indépendance du seul Royaume de Pologne (ancienne Pologne russe), tandis que la Pologne prussienne resterait à la Prusse et la Pologne autrichienne à l'Autriche, et que leur serait accordée seulement l'autonomie nationale.

Le « *Naprzód* » (En avant), organe socialiste de Cracovie, nous apprend à ce propos que parmi les socialistes allemands d'Autriche les avis sur cette question ont été fort partagés; quant au représentant de la social-démocratie polonaise d'Autriche, M. Diamand, il a fait une déclaration conforme aux résolutions des députés polonais à Cracovie, c'est-à-dire en faveur d'une Pologne indépendante, unifiée, avec accès à la mer.

— Un étrange « démenti » de l'Agence Wolff.

L'Agence Wolff de Berlin a communiqué à la presse neutre le télégramme suivant, daté de Varsovie :

« Varsovie, 3 juin (Wolff). L'information de l'Agence Polonaise Centrale, d'après laquelle le Conseil d'Etat aurait suspendu ses fonctions officielles pour manifester sa protestation contre la politique allemande, hostile aux Polonais, ne répond pas à la vérité (*trifft nicht zu*). La suspension des séances régulières est causée par les vacances de la Pentecôte. Les travaux des commissions n'ont jamais été interrompus. En suite de l'imminente déclaration des Puissances centrales un élargissement de l'activité du Conseil d'Etat est en perspective. »

Ce démenti est tout au moins étrange. Le Conseil d'Etat Provisoire avait lui-même publié un communiqué par lequel il informait le public polonais qu'il suspendait ses fonctions officielles. Il n'est pas à notre connaissance que jusqu'ici un organe d'Etat quelconque ait jamais annoncé au monde qu'il suspendait « ses *regelmässige Sitzungen* » à l'occasion des vacances de la Pentecôte. Du reste seule l'Agence Wolff semble ignorer les innombrables articles dont regorgent les journaux polonais sur les motifs qui ont déterminé la suspension des fonctions officielles du Conseil d'Etat Provisoire. Il s'agit ici en toute netteté d'une protestation « *gegen die polenfeindliche deutsche Politik* », d'un ultimatum catégorique. Jusqu'à quel point le gouvernement

allemand se décidera-t-il maintenant à faire des concessions et le Conseil d'Etat Provisoire se contentera-t-il de ces concessions? — On le saura sous peu. En attendant le Conseil d'Etat tient des réunions non officielles — c'est un fait que personne ne songe à nier et qui d'ailleurs ne change rien à la situation. C'est ainsi par exemple qu'on sait qu'à une séance non officielle des membres du Conseil d'Etat qui a eu lieu après l'interruption des fonctions officielles, M. Lempicki, membre du Conseil et directeur du département de l'Intérieur, a été désavoué pour avoir, à l'insu du Conseil d'Etat, autorisé les officiers de recrutement à choisir, à leur gré, les délégués civils qui doivent faire partie des commissions de revision (récemment mises en activité par le général von Beseler, sans accord préalable avec le Conseil d'Etat et sans la collaboration du commandant polonais de la Légion). Le Conseil d'Etat a constaté l'illégalité de cette mesure et a mis M. Lempicki à même de tirer les conséquences de cette constatation. L'agence Wolff n'a jusqu'ici montré aucun empressement à informer l'étranger de ce dernier fait. Il ne serait pas moins intéressant de savoir si le démenti singulier daté de Varsovie a été aussi publié dans cette ville?

— Déclaration du président du Club Polonais à la première séance du Reichsrat de Vienne.

A la première séance du Reichsrat autrichien récemment convoqué, au cours de laquelle les députés tchèques et yougo-slaves ont formulé leurs déclarations connues, le député Łazarski, élu dernièrement président du Club Polonais, a pris la parole et a déclaré que « conformément à la résolution votée à l'unanimité le 28 mai à Cracovie touchant la Pologne unifiée et indépendante, le Club Polonais définira en temps opportun son attitude au sujet des déclarations déposées à la présente séance et au sujet de la question polonaise en général ».

— Imminente déclaration des Empires centraux en réponse au Conseil d'Etat du Royaume.

Le « Berliner Loka-Anzeiger » avait annoncé que les gouvernements allemand et austro-hongrois sont prêts à certaines concessions en faveur du Conseil d'Etat provisoire du Royaume de Pologne, mais que par contre la nomination du régime n'entre pas en ligne de compte,

La « Deutsche Warschauer Zeitung » parlant de cette information dit qu'elle manque de tout fondement officiel. Les négociations entre Berlin et Vienne au sujet des demandes du Conseil d'Etat ne sont pas encore terminées. Toutefois la déclaration des Empires Centraux sera faite ces jours prochains.

— Démission de membres du Conseil d'Etat du Royaume de Pologne.

MM. Dzierzbicki et Kunowski, membres du Conseil d'Etat provisoire de Varsovie, ont donné leur démission.

La retraite de M. Kunowski a été déterminée par une décision du parti socialiste polonais qu'il représentait au Conseil d'Etat.

Quant à M. Dzierzbicki, on ne sait pas encore au juste quels ont été les motifs de sa démission. Au mois d'avril, alors que les autorités allemandes décidèrent de créer « le mark polonais » aux fins de drainer vers Berlin les roubles russes, à ce moment encore en circulation dans le Royaume, opération faisant éprouver des pertes énormes à la population, M. Dzierzbicki s'était déjà décidé à quitter le Conseil d'Etat. Cependant, faisant droit aux pressantes instances de ses collègues, il resta au Conseil, mais se désista de ses fonctions de directeur du Département des finances qu'il avait remplies jusque-là.

Dernièrement MM. Dzierzbicki et Kunowski, à titre de délégués du Conseil d'Etat provisoire, ont pris part, à Cracovie, à la réunion plénière des députés au Reichsrat de Vienne et à la Diète

de Galicie, réunion où, on le sait, fut votée à l'unanimité une résolution en faveur de l'unification et de l'indépendance de la Pologne, allant à l'encontre des dispositions étroites de la proclamation austro-allemande du 5 novembre, sur laquelle est basée l'existence du Conseil d'Etat provisoire.

On nous apprend en même temps de Varsovie que le lieutenant-colonel Berbecki, chef de l'état-major de la légion, dans le Royaume, a aussi donné sa démission, motivée en un long mémoire adressé au général von Beseler, et a demandé à être affecté de nouveau au régiment qu'il commandait autrefois.

ON RESTREINT LA LIBERTÉ DE LA PAROLE A VARSOVIE

Après l'occupation du Royaume de Pologne les autorités allemandes se montrèrent relativement très tolérantes en ce qui touchait la liberté de la presse et de la parole, qui ne sembla plus limitée que par les égards fort compréhensibles que comportait la situation militaire. Aujourd'hui, en dépit de l'acte austro-allemand du 5 novembre, les autorités allemandes veulent visiblement renoncer à cette manière d'agir, car voici ce que nous lisons dans le « Głos Narodu » (Voix de la Nation) de Cracovie :

Les « Wiadomości Polityczne » (Nouvelles politiques, Varsovie, mars-avril 1917) publient l'arrêté suivant de la présidence de la police allemande à Varsovie :

« Dans la surveillance des réunions publiques sont à observer les prescriptions suivantes :

1) Le surveillant peut immédiatement dissoudre la réunion si un orateur exprime un vœu quelconque concernant la disjonction du territoire de l'empire d'Allemagne.

2) Si des vœux analogues sont exprimés par les personnes assemblées sous la forme d'exclamations, le fonctionnaire surveillant de la réunion doit immédiatement exiger du président qu'il réprime ces manifestations. Si le président ne fait pas droit à cette demande, ou si les assistants résistent aux injonctions du président et continuent leurs cris ou leurs interruptions, le surveillant dissout la réunion.

3) Si un orateur se permet de soulever la question de l'incorporation de la Lithuanie et de la Galicie (à la Pologne-A. P. C.), le surveillant doit exiger que l'orateur cesse de parler de cette question; si l'orateur n'obéit pas à cette demande et persiste à parler dans le sens sus-mentionné, le surveillant doit aussi dans ce cas dissoudre la réunion.

4) Si des vœux relatifs à l'incorporation de la Galicie ou de la Lithuanie sont exprimés à haute voix par des participants à la réunion, on doit les rappeler à l'ordre par l'entremise du président de telle sorte que celui-ci menace de suspendre la séance. Si le président ne fait pas droit aux demandes du fonctionnaire, ou si les assistants ne tiennent pas compte des rappels à l'ordre, il faudra faire des démarches à l'effet de dissoudre la réunion. »

BULLETIN

• La Journée Polonaise au Grand Amphithéâtre de la Sorbonne.

La Journée Polonaise au Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, qui devait avoir lieu le jeudi 21 juin, est ajournée au jeudi 28 juin.

COMITÉ DE SECOURS POUR LES VICTIMES DE LA GUERRE EN POLOGNE

Dix-huitième liste de dons reçus par l'Administration de la revue **Polonia**.

Par l'intermédiaire de M. Ogonowski : M. Albert, 5 fr. ; — Mlle G. Alard, 2 fr. 50 ; — M. Gaumont, 10 fr. ; — M. S. Engelman, 5 fr. ; — Caporal Archimbard et ses camarades d'hôpital d'Alembert, 10 fr. ; — M. Krempowicki, 5 fr. ; — M. de Towarski, 1 fr. ; — M. Mormot, 3 fr. ; c'est-à-dire au total 41 fr. 50 ; — M. et Mme A. Maciejewski, 18 fr.

Total de la dix-huitième liste, **76 fr. 50**.

Total des dix-huit listes, **20.591 fr. 10** entièrement versés par la revue **Polonia** dans la caisse du Comité général à Vevey.

Propos d'un vieil émigré

XI

La tradition est une chose sacrée. Il est impossible de la renier et de rompre le fil mystérieux qui relie les choses du présent à celles du passé. Engagée dans les dédales tortueux de la politique, la diplomatie a eu beau oublier pour une période de temps, hélas trop longue, le rôle historique de la Pologne et son importance. Ils reparassent aujourd'hui dans toute leur force à la face du monde entier. Bouleversé par le plus grand des cataclysmes qui l'aient jamais secoué, ce monde fait appel à tous les facteurs capables de rétablir l'équilibre si fortement compromis. Parmi ces derniers, la Pologne n'a jamais cessé d'occuper une place prépondérante. On s'en rend bien compte à l'heure actuelle. Aussi bien les empires de proie que les puissances qui ont inscrit sur leurs drapeaux la défense du Droit et de la Justice, tous ont proclamé le principe de l'Indépendance de la Pologne.

Les premiers l'ont fait avec les réticences et les réserves pleines d'astuce et de ruse dont ils sont coutumiers, les seconds n'ont pas hésité à déclarer le droit de la Pologne à réunir ses terres en un seul Etat désormais libre et indépendant.

Unifiée et indépendante, la Pologne doit posséder une armée qui luttera pour la conquête et le maintien de cette indépendance, pour la réalisation du rêve sacré de nos pères. Fidèle aux nobles traditions qui ont toujours guidé sa politique, la France n'a pas hésité à constituer cette armée. C'est un fait accompli. Le décret du 4 juin 1917 marquera désormais une date mémorable dans l'histoire de la Pologne et des rapports franco-polonais.

Le 20 janvier 1797, la république Cisalpine fondée par Bonaparte accueillait les premières légions polonaises qui s'étaient constituées pour lutter sous les drapeaux français. Brillante fut leur épopée. Ce n'est pas ici à rappeler les héroïques faits d'armes dont elles illustrèrent leur nom. L'histoire les a enregistrés et en garde pieusement le souvenir.

Aujourd'hui, la France vient de faire revivre cette glorieuse tradition. Les descendants des vaillants soldats de Dombrowski, de Kniaziewicz, de Poniatowski, de Krasinski et de Kozieltulski pourront de nouveau prendre rang parmi les défenseurs de la bonne cause. Héros obscurs, disséminés jusqu'ici dans des régiments que ne menait pas au combat l'étendard de l'Aigle blanc, ils seront groupés désormais sous ses ailes et descendront dans la lice aux sons vibrants de l'hymne de la Pologne libre et indépendante.

Une joie indicible remplit nos cœurs, des larmes de bonheur coulent de nos yeux. Une fois

de plus, France chérie, tu nous a donné une preuve indubitable des sentiments dont tu as toujours été animée à notre égard.

Et tu l'as fait largement, avec toute la grandeur qui t'est propre. « Nous estimons, disent dans leur rapport à M. le Président de la République, MM. le Président du Conseil et le Ministre de la Guerre, que la France doit tenir à honneur de concourir à la formation et au développement d'une future Armée polonaise. Les affinités qui unissent nos deux races et l'affection que les Polonais n'ont jamais cessé de témoigner à notre pays nous font une obligation morale de participer à cette touchante et glorieuse mission. »

C'est maintenant à nous, Polonais, établis sur le sol de France, de prouver que nous sommes dignes de la confiance que met en nous le gouvernement de la République. Nous ne doutons pas un seul instant qu'il n'en soit ainsi. L'idée sublime de combattre sous le drapeau national, de manifester à la face du monde entier la bravoure indomptable et l'irrésistible élan des guerriers polonais fera taire les divergences d'opinions, les petites jalousies, auxquelles, hélas, sont tellement accessibles nos pauvres cœurs ulcérés et meurtris par tant d'années d'épreuves et de souffrances.

Le souffle puissant d'héroïsme qui embrase nos cœurs triomphera de toutes les hésitations. Comme un seul homme, nous viendrons nous ranger sous les ailes de l'Aigle blanc, heureux et fiers d'être appelés à prêter notre concours à l'œuvre grandiose de la reconstitution de la Pologne et de pouvoir dire un jour à nos enfants que nous avons été les champions de sa délivrance.

UN VIEIL ÉMIGRÉ.

REVUE DE LA PRESSE

La Gazette de Lausanne du 27 mai publie un article très remarquable de M. Maurice Muret :

« Par un accord tacite, les trois Etats copartageants de la Pologne avaient fait en sorte jusqu'à la guerre que la question polonaise ne fût jamais soulevée comme problème international. Les Polonais, cependant, comptaient bien qu'un jour ou l'autre le problème renaîtrait et se poserait à nouveau sous son aspect européen. Aujourd'hui, l'heure est venue ! La question polonaise acquiert à la faveur de la conflagration universelle une importance énorme. Elle est devenue en quelque sorte le symbole de la lutte gigantesque. Dites ce que vous pensez de la question polonaise et de l'avenir de la Pologne et l'on vous dira qui vous êtes et si vous appartenez au camp des brebis ou au camp des loups.

« Au début de la mêlée, le grand-duc Nicolas Nicolaïevitch proclama l'unification des territoires polonais et leur autonomie sous le sceptre russe.

« Deux ans plus tard, les empires centraux annoncèrent, par l'acte du 3 novembre 1916, la création d'un Etat polonais. Formé seulement du tronçon russe de la Pologne, uni à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie, l'Etat nouveau n'en serait pas moins un Etat national.

« Le 22 janvier de cette année, dans le message par où M. Wilson préluait à l'entrée en guerre des Etats-Unis aux côtés des champions de la justice et du droit, l'Exécutif nord-américain exigeait une Pologne unie et indépendante. La question prenait ainsi une ampleur nouvelle. Jamais encore une puissance alliée n'avait exigé autant en faveur de la Pologne nouvelle. La déclaration de M. Wilson donnait enfin au problème toute son importance.

« A son tour, le gouvernement russe né de la Révolution adopta dans sa proclamation du 30 mars la formule *unité et indépendance*. Les télégrammes des trois gouvernements occidentaux rédigés en réponse à cet acte abondèrent dans le même sens. Enfin, le 26 avril de cette année, M. Bonar Law, parlant à la Chambre des communes, proclamait la nécessité non seulement d'une Pologne indépendante et unie, mais forte.

« C'est bien le mot de la situation nouvelle. L'Entente doit pourvoir à ce que la Pologne nouvelle soit forte, car c'est seulement à cette condition que la Pologne formera un rempart contre les nouvelles tentatives de ruée germanique.

« Et c'est seulement l'intégration de la Pologne prussienne aux autres territoires polonais qui créera cet Etat fort dont dépend en partie la sécurité future de l'Europe. Il faut que la Pologne de demain dispose, pour jouer son

rôle historique, des riches gisements de charbon de la Haute-Silésie, il faut qu'elle possède l'embouchure de la Vistule et qu'elle ait accès à la mer. Les chiffres publiés par l'Allemagne prouvent que ce pays n'aurait pu résister plus d'un an à la pression de ses ennemis s'il n'avait disposés des ressources de la Pologne prussienne.

« Ainsi apparaît démontrée une fois de plus la nécessité d'écraser le militarisme prussien. La disparition de ce fleau est la condition *sine qua non* de l'unification polonaise qui est à son tour la condition *sine qua non* d'une paix durable par la chute du système prussien.

« Cette solution du problème polonais est d'ailleurs en parfait accord avec les principes énoncés par la Révolution russe. M. Kerensky, parlant au nom du peuple, dit lui aussi : *Pas d'annexions !* Mais il est bien entendu que le retour de l'Alsace-Lorraine consentante à la France ne constitue pas une annexion, pas plus que l'arrachement de la Posnanie opprimée à ses oppresseurs et son érection en pays libre. L'intégration de la Posnanie au reste de la Pologne indépendante couronnera, au contraire, le programme de l'ordre nouveau en Russie qui attribue à chaque peuple le droit de statuer sur son propre sort.

« Les socialistes russes montrent à cet égard une fermeté qui est d'un bon augure. On annonce de Petrograd qu'ils subordonnent l'admission des socialistes majoritaires allemands à la conférence de Stockholm à une déclaration formelle comme quoi ils reconnaissent le droit absolu des peuples à régler désormais eux-mêmes leurs destinées. La déclaration exigée des socialistes allemands devra, en outre, reconnaître que ce n'est pas seulement à l'Alsace-Lorraine que la démocratie sociale reconnaît ce droit, mais à d'autres régions parmi lesquelles la Pologne allemande est citée en toutes lettres.

« Et qu'on ne doute pas de l'unanimité de la nation polonaise à exiger cette nouveauté d'une Pologne unifiée, indépendante et forte.

« Des divergences passagères ont pu se produire dans l'orientation des partis, les chefs ont pu préconiser une tactique différente, mais tous les Polonais sont d'accord sur ce qui doit être une réalisation essentielle de l'esprit nouveau dans l'Europe nouvelle.

« Bien que le poing de fer du militarisme prusso-allemand se soit abattu dès le premier jour de la guerre sur les infortunés Posnaniens, des voix courageuses se sont élevées en faveur de la Pologne unie et libre tant au Reichstag qu'à la Diète.

« Dans le Royaume de Pologne, l'immense majorité des Polonais brûle pour le même idéal. Il n'est pas jusqu'au Conseil d'Etat provisoire, création de l'Autro-Allemagne momentanément victorieuse, qui ne se livre à une opposition de plus en plus marquée.

« En Galicie, enfin, où naguère encore une partie de la population pratiquait à l'égard de Vienne et même de Berlin une politique d'opportunisme dont nous avons cru devoir nous affliger, on observe un heureux revirement. L'idée nationale triomphe là aussi. Preuve en soit le ralliement du *Club polonais* de Vienne au principe d'une Pologne unifiée et indépendante avec accès à la mer.

« Ce programme qui est celui des Polonais et de l'Entente a donc fini peu à peu par remporter la victoire sur toute la ligne. Mais il va sans dire que son caractère anti-allemand subordonne son exécution à la défaite du pangermanisme. »

Dans le « Pays » du 4 juin, nouveau journal républicain, nous trouvons un énergique article de M. Jean Bon, député de la Seine. De cet article, intitulé : *L'instant décisif*, nous extrayons le passage suivant :

« Au grand jour et à la face du ciel, il faut, devant tous, proclamer non pas nos buts de guerre — nous ne la faisons pas, nous la subissons — mais les conditions de paix de la démocratie mondiale.

« N'y a-t-il donc pas quelque article du cahier des nations démocratiques qui rallie tous les hommes ?

« L'Alsace-Lorraine ? Le consentement unanime est là fixé, et nous en appelons au jugement solennel de la nation allemande prononcé en 1871 par ses véritables représentants : Bebel et Liebknecht.

« Mais dans ces réparations historiques qui sont la condition de la société des nations, il en est une, chère aux Français, et qui symbolise le rachat et la rédemption de l'humanité martyre. C'est la Pologne.

« Par une rencontre riche d'enseignement, le président Wilson, dans son *rescrit* fameux, et la République démocratique de Russie, ont solennellement promis au monde la restauration de la Pologne. Et de la Pologne unie.

« Unie, la Pologne ! Mais c'est le honteux partage de 1772, rançon de la Turquie, et ceux plus honteux encore de 1793 et 1795, rançon de la Révolution française, tous effacés. Quel Lamartine chantera les Révolutions pour le rachat de l'humanité, se répandant et se complétant, dans une ineffable harmonie !

« Or, ce petit mot : « unie », a été, par un déconcertant hasard, oublié dans la première version donnée au public dans la presse officieuse. J'ai signalé cette significative erreur à M. Aulard, qui en a informé le public. Mais peut-être n'a-t-on pas assez insisté sur l'importance et l'engagement que M. Wilson prenait au nom de la démocratie américaine et ses extrêmes conséquences.

« Pologne unie et avec accès à la mer ! Cela c'est la révision de tous les crimes historiques par l'exemple du plus fameux. Mais ce n'est pas seulement cela.

« La restauration d'une nation polonaise, c'est la condition suffisante, mais nécessaire de la nouvelle Europe. Elle annihile la Prusse — non pas la nation prussienne, un socialiste n'y consentirait pas — mais l'Etat de proie prussien. Le démocrate de Varsovie et de Posen enseignera la docilité au démocrate de Kottbus.

« L'erreur la plus dommageable de l'effroyable niais que fut Napoléon, fut la terreur superstitieuse qu'il eut de la nation polonaise. Son grand reniement, il le proclama à Varsovie, il l'expia à Leipzig et puis à Waterloo.

« Qu'est-il donc besoin de garanties, hommes de peu de foi et surtout de peu de science ? Les garanties, péniblement inscrites dans des documents honteux — puisqu'ils sont secrets — ne valent pas... Les vraies garanties, efficaces comme elles sont sincères et avouables, sont les garanties, au grand jour.

« Arrière la diplomatie des portes closes et que vienne enfin la diplomatie des peuples, celle de tout le monde, qui a plus d'esprit que Voltaire, et par conséquent que Talleyrand. »

Paris-Midi, 6 juin 1917 (MAURICE DE WALEFFE) :

« Une Armée polonaise en France ! A la bonne heure ! Voici enfin un geste, après tant de flux de paroles. A la constitution dérisoire que les deux kaisers germaniques ont feint d'accorder à la Pologne russe les Alliés répondent enfin autrement que par des mots. Les empires du Centre possèdent le sol de la patrie polonaise, mais nous en possédons l'âme éparse, qu'il ne s'agissait que de réunir autour d'un drapeau.

« Des centaines de mille de Polonais habitent la Suisse, l'Italie, l'Angleterre et surtout les Etats-Unis. Plusieurs milliers se sont engagés dans l'Armée française, au début de la guerre, où la proportion de leurs pertes indique assez le courage avec lequel ils ont combattu, ce courage bouillant et chevaleresque qui ressemble par tant de nuances à notre courage français, comme son intelligence vive et idéaliste est sour de la nôtre ! Ah ! le beau et fier peuple qui avait inventé la démocratie un siècle avant tous les autres, crime que les trois despotes qui l'entouraient lui firent expier en l'écartelant. De ce jour, de l'assassinat lui firent date le déséquilibre de l'Europe.

« ... Donc, bienvenue à l'Armée polonaise qui combatta en France ! Non seulement cette nouvelle ira électriser les trois ou quatre cent mille soldats de Varsovie qui figurent dans les corps d'armée russes. Mais, déjà, sur notre front, du moment qu'ils marchent sous le drapeau de l'Aigle Blanc, les volontaires polonais savent qu'ils versent leur sang pour la Pologne. Vous verrez les bataillons qui vont arriver d'Amérique, au reçu du câblogramme qui annonce le relèvement officiel de leur drapeau !

« La Prusse est née du cadavre de la Pologne. Elle mourra de sa résurrection. »

« Le Petit Journal de Maine-et-Loire » du 5 juin dernier (paraissant à Angers), publie un article intitulé « Ni annexions, ni indemnités ». M. Joseph Joûbert, l'auteur de cet article, en parlant de cette formule fameuse des extrémistes russes se demande :

« Consacrera-t-on à nouveau l'iniquité du morcellement de la Pologne, en laissant à la Prusse le duché de Posen et à l'Autriche la Galicie, la Russie faisant seule les frais du quatrième partage ? »

Nous remercions vivement notre confrère pour ce nouveau signe de sympathie à la cause polonaise.

« La Revue », dans son N° 41-42, publie un article de notre compatriote, le Dr Hélène Sosnowska, intitulé « Pour relever la natalité française » ; cet article traite, au point de vue médical, l'angoissant problème de la repopulation en France.

POLONIA-NOËL

consacré à la France et à la Pologne à travers les siècles.

Jamais encore dans un seul ouvrage on n'avait présenté au public un aussi émouvant et complet témoignage de la fraternité séculaire unissant la France et la Pologne.

Magnifiquement illustré de documents rares et anciens, pour la plupart inconnus ou inédits en France, l'Album Polonia-Noël, consacré à la France et à la Pologne à travers les siècles, constitue une œuvre d'un intérêt politique, historique et artistique de tout premier ordre.

Les exemplaires sont en vente à l'administration de la revue Polonia (3 bis, rue La Bruyère, Paris IX^e) au prix de 5 francs, franco 5 fr. 60.

ZIEMIE POLSKIE

— **Nowy Prezes « Koła » poselskiego w Wiedniu.**

Koło Polskie w Wiedniu wybrało na prezesa Koła Dra. Stanisława Łazarskiego, który, na 67 głosujących, otrzymał głosów 60.

— **Rekwizycja dzwonów kościelnych.**

Rekwizycja dzwonów Galicji środkowej dobiega już końca. W ostatnich tygodniach przeprowadzono ją w powiatach brzozowskim, przeworskim, łańcuckim i ciechanowskim, obecnie pracują komisje w powiatach kolbuszowskim, niskim i liskim, a na czerwiec, jako ostatnie w Galicji pozostały powiaty: krośnieński, strzyżowski, ropczycki, mielecki i tarnobrzeski. Przeciętnie każdy powiat daje około 80 dzwonów, wagi 8.000 kg. Ze sfer konserwatorskich dowiadują się dzienniki lwowskie, że, w razie przeciągnięcia się wojny przyjdzie prawdopodobnie druga, wzmocniona rekwizycja, przy której ma w każdym kościele pozostać tylko jeden dzwon wagi około 100 kg. — przyczem wyłączeniu, ze względów konserwatorskich, podlegać będą tylko dzwony z XVI w. lub starsze.

— **Sacharyna w kawiarniach krakowskich.**

Od paru dni w niektórych kawiarniach krakowskich podają już do kawy i herbaty zamiast cukru, sacharynę w pastylkach — dwie pastylki do szklanki. Nie można powiedzieć, aby sacharyna przyczyniała się do podniesienia smaku tych napojów; jeszcze w kawie tak bardzo tego nie czuć, ale w herbacie występuje wyraźnie słodkawo-metaliczny posmak sacharyny. Nie czuć go tak mocno, jeżeli się do herbaty, oprócz sacharyny, włoży choć jedną kostkę cukru.

— **Przeciw przyłączeniu Śląska do Galicji.**

Z Opawy donoszą do « Nowej Reformy ». Rada gminna m. Opawy uchwaliła, wskutek interwencji posłów niemieckich, następującą rezolucję: Rada gminna m. Opawy zastrzega się przeciw mieszaniu parlamentarnego Koła polskiego w wewnętrzne sprawy Śląska i wzywa wszystkich posłów niemieckich do zaprotestowania przeciw przyłączeniu jakiegokolwiek części Śląska do Galicji, natomiast pochwała Rada gminna usiłowania, celem przyłączenia Białej z okolicznymi koloniami niemieckimi do Śląska.

— **Sztab milicji polskiej w Kijowie**

Zawiązany przez Polski Komitet Wykonawczy sztab milicji polskiej w Kijowie ukonstytuował się w sposób następujący: naczelnik — S. Ejzert, 1. zastępca naczelnika — B. Biega, 2-gi zastępca naczelnika — O. Izdebski, sekretarz — E. Dmowski, naczelny okręgowy: Kreszatycki — H. Glass, wasyłkowski — K. Smólski, włodzimierskiego — S. Grzymałowski, bezakowskiego — K. Woliński, instruktorzy — pp. Trygar i Gibess.

Sztab mieści się przy ul. Lwowskiej Nr. 12-a w lokalu Polskiego T-wa gimnastycznego i jest czynny codziennie od 7-ej do 12-ej w nocy.

GŁÓD W POLSCE

Głód dziesiątkuje w tej chwili ludność polską na Litwie, w Galicji, w Poznańskim i w Królestwie... Urodzaje były w roku zeszłym pomyślne, lecz niedość obfite na chciwość austroniemicką... Polska starczyła by sama sobie i znakomicie by wystarczyła, gdyby nie miała dokoła wygłodzonego prusactwa i germaństwa wogóle. Austroniemcy ograbili Królestwo, złupili Litwę, nawet Galicji i Poznańskiemu nie darowali...

Nadszedł przednówek i głód, głód, który pochłania już nie dziesiątki, lecz tysiące ofiar.

Oto szereg informacji, według dosłownych przedruków z czasopism polskich, które skądinąd radę by jaknajmniej o głodzie mówić.

« Nowa Reforma » zamieszcza w numerze z dnia 1 czerwca taką korespondencję :

Warszawa, 30 maja.

Dziś ponownie wybuchły tu rozruchy żywnościowe, przyczem zostały zdemolowane 4 sklepy towarów żywnościowych. Zajścia te mają jednak charakter sporadyczny i nie wykazują planowej spójnej organizacyjnej.

Na wczorajszym posiedzeniu magistrat uchwalił odnieść się do władz niemieckich z tem, że wyznaczona obecnie, jako minimalna norma ziemniaków, 7 funtów na 2 tygodnie, nie może już być zmniejszona, oraz że ziemniaki, niezbędne

na pokrycie tej normy, będą dostarczane na potrzeby ludności bez przerwy, w dobrym gatunku, po cenie nie wyższej, niż 12 marek za centnar podwójny.

Jednocześnie magistrat postanowił: 1) wystąpić do zarządu cywilnego o wstrzymanie natychmiastowe wywozu produktów rolnych do Niemiec i o zwiększenie w związku z tem dowozu do Warszawy, w celu podniesienia norm żywnościowych, obowiązujących w Warszawie; 2) wystąpić również o natychmiastowe przekazanie całej produkcji kasz, znajdujących się w młynie Tow. Akc. « K. Michler » na Pradze, Wydziałowi zaopatrywania dla zaspokojenia koniecznych potrzeb sklepów, kuchni miejskich, robotniczych i społecznych, oraz szpitali, które, ze względu na brak zapasów, mogą funkcjonować tylko do dnia 6 czerwca b. r.

O ile władze okupacyjne zadość nie uczynią wskazanym wyżej żądaniom magistratu do dnia 5 czerwca, magistrat będzie zmuszony, dla braku produktów, zamknąć kuchnie miejskie, zaprzęść udzielania pomocy żywnościowej wszystkim innym kuchniom i szpitalom, a tem samem zaprzęść dalszego udziału w aprowizacji miasta.

« Naprzód » krakowski z dnia 3 czerwca podaje korespondencję z Wadowice :

Wadowice, 30 maja.

Z Wadowic donoszą nam o smutnym losie miasta :

Przedewszystkiem objęto rekwizycją produktów rolnych same Wadowice, a więc miasto obwodowe, nieposiadające z natury rzeczy większych przestrzeni rolnych. Zażądano dostawy zboża, ziemniaków i na razie już 10 sztuk bydła mimo tego, że znikoma tylko część tutejszej ludności posiada po jednej krowie i pół do jednego morga ziemi.

Przez cały czas wojny nie dostarczono miastu żadnej kaszy lub krup, kontyngent zaś mąki z należnych 725 cet. metr. miesięcznie obniżono na 500 cet. metr. — nie dostawiono jednak w ostatnich miesiącach nawet i połowy tego — obecnie zaś przerwano zupełnie wszelką dostawę. Mąki szlachetnej ludność tutejsza nie dostaje ze zbiorów 1916 r. prawie nic — wszystka bowiem ilość tej mąki za rok ten dostawiona, nie wyniosła więcej jak 1 1/2 kg. na osobę. A przecież w zachodnich prowincjach otrzymywał każdy mieszkaniec na miesiąc, jeśli już nie 1 kg. mąki, do przynajmniej jakąś ilość !

Uszczęśliwiono natomiast Wadowice dostawą drogiej, lecz zupełnie zgniłej i zarobaczonej fasoli, nie chciały bowiem jej widocznie przyjąć zachodnie prowincje. Skutek tej dostawy był taki, że kupcy sprzedający ją, narażeni zostali na procesy karne. Za jakiś czas przystano fasolę taką po raz drugi. Magistrat jednak, nauczony doświadczeniem, zażądał odebrania jej z powrotem, co jednak nastąpiło dopiero po kilku miesiącach.

Wbrew i na przekór zasadom sanitarnym zamierza się, mimo protestu gminy, budować w środku miasta wielki zamknięty zbiornik kloaczny (biologische Kläranlage) z tem, że odnośnie nieczystości nie będą z niego wybierane i wywożone, lecz mają same gnić (!). Oczywiście rozejdą się one po okolicy i zanieczyszczą miasto.

Miasto liczące dziś przeszło 15.000 ludności, w tem całą masę inteligencji urzędniczej, nie otrzymuje od kilkunastu dni ani grama mąki. Stały piekarnie, a całe rzesze ludności nie mają odrobiny nawet chleba. Stan ten jest równoznaczny z katastrofą. Bez chleba, bez mąki, bez ziemniaków ! Łatwo jest te słowa napisać lub przeczytać, boleśnie jednak stan ten odczuwać na samym sobie i na najbliższych, a zwłaszcza na swych dzieciach.

A w mieście naszym nie chodzi już o to, czy tego chleba lub ziemniaków jest za mało, lecz o to, że go niema wcale.

Od kilku miesięcy prosi gmina o dostawę ziemniaków, uzyskanie jej bowiem złagodziłoby dzisiejszy stan chociaż w części. Tak w Starostwie tutejszem, jak i w Namiestnictwie. Zakładzie obrotu zboża etc. etc. spotkał się Magistrat z odpowiedzią, że ziemniaków tych dać nie można, bo w powiecie tutejszym ich już niema. Nie pomogły podania Magistratu, deputacje, telegramy i t. d. Mimo to przyszło przed kilku dniami z Namiestnictwa do tutejszego Starostwa polecenie zarekwirowania 40 wagonów ziemniaków celem wystania ich z powiatu.

Ponadto obniżoną została obecnie dzienna racja zboża dla rolników, a w następstwie tego zarządzone dalszą rekwizycją rzekomych nadwyżek.

O tem jednak, że na 200 rolników we wsi ma te nadwyżki tylko 10 lub 20, reszta zaś cierpi

głód, że więc te nadwyżki należałoby przeznaczyć przedewszystkiem tej reszcie, rząd nie myśli.

Tenże sam « Naprzód » jeszcze wyraźniej pisze o tem, co się dzieje w Wilnie :

Położenie ludności miasta staje się coraz bardziej rozpaczliwie. Głód, szerzący się z coraz straszniejszą siłą, grozi Wilnianom wprost zagładą. Co dnia umiera z wycieńczenia kilkadziesiąt osób. W rezultacie śmiertelność, w ciągu ostatnich paru miesięcy na wzrosła z 20 do 81 na tysiąc, dziś zaś wynosi już, 98 tysięcy. — Sytuacja pogarsza się codziennie. Władze, kierujące aprowizacją miasta, ograniczyły ilość wydawanego chleba do 200 gramów. Dowóz środków żywności do miasta został zamknięty, i ludność, poza wyżej wymienioną ilością chleba, żadnych, produktów nie otrzymuje. Nawet « zupa ludowa », ostateczny ratunek najuboższej ludności od śmierci głodowej, jest wydawana jedynie za zwrotem połowy kartki na chleb. Ten rozpaczliwy stan miasta zmusił przedstawicieli wszystkich narodowościowych komitetów do złożenia w końcu kwietnia odpowiedniego memorjału szefowi « Militärverwaltung Litauens » ks. Isenburgowi. Następnie dnia 12 maja został złożony na ręce tegoż ks. Isenburga następujący telegram do kanclerza Rzeszy :

« W Wilnie panuje straszny głód. Śmiertelność 98 « pro mille ». Odżywianie ludności ograniczone do 200 gramów chleba. Poza tem, nie rozdziela się żadnych artykułów żywnościowych. Przedstawiciele wszystkich warstw ludności prosili szefa zarządu o pomoc, wskazywali środki zaradcze, dotychczas bez skutku. Dla przyciągnięcia do robót przymusowych chwytają się ludzie na ulicy lub wyciągają w nocy z łóżek bez różnicy stanowiska, zajęcia i położenia rodzinnego. Prosimy o natychmiastową pomoc i ochronę ». Podpisały : Komitet polski. Centrala żydowska. Litewskie towarzystwo pomocy agronomicznej i prawnej. Komitet Małoruski. Związki zawodowe ».

Wszystkie szkoły ludowe w Wilnie i w całym okręgu zostały zamknięte. Dzieci są wywożone na wieś. Dla dzieci polskich, stanowiących olbrzymią większość dziatwy chrześcijańskiej, przeznaczono powiaty, najbliższe Wilna położone, a więc najbardziej wygłodzone. Położenie jest wprost bez wyjścia. Ape.

WALKA O JEZYK POLSKI

Walka o język polski toczy się już w tej chwili na ziemiach Królestwa i wtóruje znakomicie obdarzeniu przez austroniemców tegoż Królestwa niepodległością...

Oto, co czytamy (dosłownie) w « Nowej Reformie » z dnia 2 czerwca rb. :

Urzędowy język niemiecki w Sosnowcu, Będzinie, Czeladzi i Zawierciu. « Gazeta Urzędowa » powiatu będzińskiego (Nr 20) donosi :

Na podstawie upoważnienia, w myśl artykułu i ust. 5 rozporządzenia, niniejszem zezwalam dla miast Sosnowca, Będzina, Zawiercia i Czeladzi, jako kierowanych przez burmistrzów niemieckiej przynależności, na posługiwanie się w stosunkach zewnętrznych językiem niemieckim.

Czynności swoje wewnętrzne złatwiają wymienione cztery zarządy miejskie w języku niemieckim. Zarządom tym pozostawia się jednakże do uznania prowadzenie miejskich ksiąg kasy w języku niemieckim i polskim, o ile na to pozwalają skład personalu, oraz zaprowadzone księgi.

Sosnowiec, 7 maja 1917. — Cesarsko-niemiecki szef powiatu : w zast. Bichel.

O usunięciu języka niemieckiego ze szkół w Królestwie. « Gazeta Kielecka » donosi, że Rada m. Kielec wysłała do gen. gubernatora lubelskiego telegram, protestujący przeciw wprowadzeniu do szkół ludowych miejskich śpiewów niemieckich i języka niemieckiego.

Zagarnięcie szkoły polskiej przez Niemców. — « Wiadomości Polityczne » donoszą :

« We wsi Świątkowicach pow. wieluńskiego szkołę polską, założoną jeszcze w roku 1862, oraz

dziewięć morgów ziemi, ofiarowanych przez ówczesnego właściciela, zagarnęli Niemcy i przekształcili ją na szkołę niemiecką dla dzieci kolonistów.

Jako pretekst posłużyło to, że założyciel szkoły zaprowadził w niej naukę języka niemieckiego, a to ze względu na pewną ilość zamieszkałych tam kolonistów niemieckich. Skorzystali dziś Niemcy, dla celów germanizacyjnych z tego, co stworzyła tolerancja polska.

W SPRAWIE ZACIĄGU DO ARMJI POLSKIEJ WE FRANCJI

W sprawie zaciągu do szeregów Armji Polskiej we Francji zebraliśmy następujące przedwstępne informacje.

Zaciąg do Armji, jak to wyraźnie zaznaczył ogłoszony Dekret Pana Prezydenta Rzeczypospolitej, odbywać się będzie na zasadach wolontariatu, przy czym kandydat na ochotnika będzie musiał złożyć świadectwa, stwierdzające jego moralność. Idzie bowiem nie o wypełnienie po brzegi szeregów, lecz o wytworzenie kadrów wzorowych, zastępu podoficerów i oficerów, korpusu nie tylko uzdolnionego i wykształconego wojskowo, lecz mogącego posłużyć za przykład, za wzór przyszłym liczniejszym formacjom.

Innymi słowy, zaciąg będzie nie przymusem, lecz nadewszystko przywilejem i honorem.

W obecnej chwili, z uwagi na potrzebę przeprowadzenia wielu formalności natury administracyjno-porządkowej, prawnowo-wojskowej i. t. d. przyjmują się tylko zgłoszenia warunkowe. O dniu właściwego zapisu uprzedzą stosowne ogłoszenia w prasie. Kandydaci muszą więc uzbroić się jeszcze w cierpliwość, czekać na zorganizowanie obozu polskiego, na zebranie pierwszego zastępu tych naszych Rodaków, którzy znajdują się w szeregach.

O ile nas tymczasem poinformowano, każdy kandydat do Szkoły podchorążych, która będzie otwarta możliwie najprędzej, będzie musiał zasadniczo odbyć szkołę żołnierza a dalej szkołę podoficerów, a to dla nabrania podstaw służby wojskowej. Ci z pośród kandydatów, którzy posiadają stopnie zapasowych oficerów, będą musieli przedstawić dokumenty, stwierdzające ich stopnie. A ponieważ niezawodnie wielu z nich w życiu cywilnym zapomniało sztuki wojskowej a nadto, ponieważ wprowadzenie komendy polskiej wymagać będzie dokładnego oswajania się z nią, przeto tacy kandydaci przechodzą będą krótki kurs oficerski.

W sprawie uniformów, wiadomem

nam jest tyle narazie, iż będą one miały charakter polsko-narodowy, w granicach, zakreślonych przez dzisiejsze warunki militarne. Nawet świetność dawnych uniformów Wojska polskiego będzie wrócona tam, gdzie tylko nie przeszkodzą temu względy techniczne.

Podania wszelkie i pisma do Misji Wojskowej Francusko-Polskiej, jak nas objaśniono, mogą być nadsyłane bądź w języku francuskim, bądź w języku polskim.

Dla nowozaciecznych znajomość, bodaj pobieżna, języka polskiego jest nieodzowna.

Ochotnicy, nie rozumiejący języka polskiego przyjmowani nie będą. Wyjątki czynione będą dla potomków wychodźców polskich, obywateli francuskich, lecz zawsze w myśli, iż natychmiast i szczerze do nauki języka polskiego się wezmą.

Wszystkie podane wyżej informacje mają charakter zasadniczy. Rozporządzenia odnośnej władzy pouczą nas wszystkich niebawem o szczegółach.

Należy w tej chwili uzbroić się w cierpliwość i nie tracić z uwagi pewnika, iż idzie o stworzenie podwalin przyszłej Armji Polskiej, podwalin silnych, opartych na ścisłym związku z tradycją narodową polską, z tradycją braterstwa broni francusko-polskiego, podwalin godnych państwa polskiego a nie o jakowyś eksperyment pospolitego ruszenia, którego wartość militarna i moralna, z natury rzeczy, pozostawiała by wiele do życzenia.

Stąd, naszym zdaniem, ci wszyscy, którzy szczerze i istotnie chcą służyć pod ojczystym sztandarem, ci wszyscy, w szeregach formującej się Armji Polskiej, znajdą rozległe pole do pracy. Ci zaś, którzy zapałów wojskowych nie mają, ci wszyscy, jak dotąd, będą mogli zażywać życia cywilnego.

Podstawą każdej armji jest jej duch i siła moralna, ponieważ o nie iść musi przedewszystkiem tam, gdzie ma powiać sztandar Polski Zjednoczonej i Niepodległej, — przeto wszelki czynnik, nie dający gwarancji tego ducha i tej siły, zgóry musi być wykluczonym, a więc, w danym razie, ani przymusu służby, ani branki nie będzie. I na tem godnym, szlachetnym postawieniu kwestji Armja Polska zyska niesłychanie wiele, bo wstąpi odrazu niezawodnie na drogę, wiodącą ją do świetnej, dziejowej przyszłości i dziejowego znaczenia.

BRONISŁAW MIL.

“ POLSZCZ ŚWIATOJA ”

Odezwa komitetu Narod. na Białej Rusi.

Na Białej Rusi — ukazała się — jak donosi « Ziem. lub. » odezwa, wydana przez pewien tajny komitet narodowy. Zaznaczono w niej, że Białorusini (mowa tu o Białorusinach katolikach, których jest przeszło 2 miliony a około 6 milionów prawosławnych), widzą swoją przyszłość w łączności nierozdzielnej z wolną Polską i że z Polakami pragną walczyć i zwyciężyć jako równi z równymi, i wolni z wolnymi, boć i sama Polska tylko wolne narody połączone miłością mieć pragnie.

Przypomniano tam kilka faktów historycznych z czasów niepodległości, jak i walki o wolność Polski i Białorusi. Nie zapomniano i o Kościuszcze, na Białoruskiej zrodzonym ziemi, i rzewnym « przypiskiem » wspomniano go, jakby się nim chciało pochwalić :

Nasz Kościuszek sławny byu
Jon Moskalou dobra biu,
Jak Kościuszki nie stało
Usia Polska prepała!

Odezwa kończy się wierszem z czasów powstańczych, który charakteryzuje junactwo i ufność wydawców odezwy. Oto owa piosnka, stanowiąca wykwit naturalnego stosunku obu narodów do siebie, która usiłuje i chce zgłuszyć głos różnych « Homanów » nie przez lud nam bratni redagowanego pisemka, a zaczyna i kończy poniższy wiersz refrenem :

Budzie wolność prawdziwoja
Dać nam jeje Polszcz swiatoja...
Hej ha! razem chłopci,
Hu ha! my młodci!
Hej ha! z Polakami,
Hu ha! a Boh z nami!
I na Bożu zdajma wolu
Nasze ślozy i niewolu...
Hej ha! my poczuli
Hu ha! szto nas skuli!
Hej ha! ciepiez znajem
Hu ha! wyklikajem;
Z ziemi naszej won warohi!
Niemcew złup won do nohi!
Hej ha! mai ludzie
Hu ha! dobre budzie!
Hej ha! oj już dnyje
Hu ha! malenkije!
Budzie wolność prawdziwoja,
Dać nam jeje Polszcz swiatoja...

ARMJA POLSKA

Dzisiejsze warunki jej formowania.

IV

Wartość bojowa nieużytych w kraju sił męskich rośnie z dnia na dzień, podczas kiedy rezerwy niemieckie topnieją w przerażającym stosunku. Według obliczeń statystycznych, 1. VII. 1916, liczyła Polska 1.026.000 mężczyzn, zdolnych do noszenia broni. Odliczywszy jeszcze raz (aczkolwiek w owej statystyce to było już brane pod uwagę) 150/0 na kaleki, chorych itp. niezdolnych do pracy, i jeszcze 150.000 na aparat kolejowy, administracyjny, przemysłowy, policyjny sanitarny, komunikacyjny itp., otrzymamy zupełnie pewną cyfrę 700.000 mężczyzn zdolnych do noszenia broni. Jaka by zarząd armji polskiej mógł w każdym razie dysponować.

Dla przemienienia tej cyfry na armję, trzeba przedewszystkiem ugrupować tę masę w jednostki operacyjne, w tym razie, odpowiednio do terenu nie górskiego w dywizje piechoty.

Polska, ekonomicznie bardzo słaba, nie mogłaby nawet marzyć o obdarzeniu tak kosztownym oparatem, jakim jest sztab dywizji, pomocnicze bronie (kawalerja i artylerja dywizyjna, oddziały saperów i pionierów, dywizyjne zakłady municyjne, sanitarne, telefoniczne,

gospodarce, treny, park lotniczy), grup dwunastobataljonowych, jak to ma miejsce we Francji i Niemczech. Armia polska musiałaby, podobnie jak austriacka i rosyjska, mieć dywizję szesnastobataljonową.

Przy przekształceniu wyżej wspomnianej masy ludności na dywizję szesnastobataljonową, trzeba przedewszystkiem wychodzić z założenia, że materiał ludzki musiałby wystarczyć co najmniej na prowadzenie półtorarocznej kampanji, lub też, w razie wcześniejszego rozpoczęcia układów pokojowych, przedstawić armję dysponującą wystarczającymi rezerwami, a nie zmuszoną do zawarcia pokoju za każdą cenę. By temu założeniu zadość uczynić należy przede wszystkim ustalić miesięczne zużycie materiału ludzkiego przez operacje wojenne. Z faktu, że Austria, po 22 miesiącach kampanji, z początkiem ofensywy trenckiej 1916 wprowadzała w pole dwudzieste trzecie « marschbataliony », można by wnosić, że miesięczne zużycie na pułk czterobataljonowy wynosi właśnie jeden bataljon. Cyfra ta jest za wysoka, i znajduje swoje wytłumaczenie w olbrzymich terytoriach okupowanych, które Austria musi obsługiwać « marschbatalionami ». Obliczając jednak, na podstawie faktycznych strat austriackich i niemieckich, według urzędowych « Verlustlist », dochodzi się do wniosku, że, jako minimalne miesięczne zużycie materiału ludzkiego na pułk czterobataljonowy, należy przyjąć pół bataljonu. To odpowiada, na wystawienie i półtoraroczne uzupełnienie jednego pułku czterobataljonowego trzynastu bataljonów, czyli przy minimalnem uwzględnieniu pomocniczych broni i zakładów dywizyjnych, na dywizję szesnastobataljonową, licząc 56 do 58 000 mężczyzn, zdolnych do noszenia broni, któreby zarząd armji musiał mieć do dyspozycji dla wystawienia i półtorarocznego uzupełnienia jednej dywizji piechoty.

Uwzględniając ten moment, że liczba 700.000 mężczyzn powiększyła by się w ciągu półtora roku, z pośród trzynastomilionowej ludności kraju (owe 326.000 mężczyzn wydzielone z góry dla administracji i części niezdatne zostały tu odpowiednio uwzględnione) do cyfry 810.000 głów, i podzieliwszy tę cyfrę przez 56.000 dostaniemy cyfrę 15, jako odpowiadającą maksymalnej ilości dywizji szesnastobataljonowych: każda z tych dywizji miałaby w okręgu uzupełniającym materiał na 36 bataljonów uzupełniających, z których, w wyjątkowym wypadku, możnaby jeszcze wystawić ewentualnie 15 dywizji rezerwowych po 12 bataljonów. Ostatecznie maksymalna wydajność Polski, uwzględniając jedynie materiał ludzki, a nie inne nieodzowne warunki formowania, wynosiłaby, mniej więcej, 27 dywizji szesnastobataljonowych.

Wydajność ta byłaby stosunkowo bardzo wysoka, bo odpowiadałaby jednej szesnastobataljonowej dywizji na 435 000 mieszkańców, podczas kiedy w Niemczech jedna dywizja wypada na 405.000 mieszkańców, w Austrii na 543.000 a w Rosji na 1.270.000 mieszkańców.

Krajowe czynniki aktywistyczne, propagujące natychmiastowe powołanie pod broń całej ludności Królestwa Polskiego, twierdzą, że armja polska stanie się dopiero wtedy podstawą niezależności Polski, gdy wydajność militarna kraju zostanie wyższkiana do ostatecznych granic; inne drobne formacje, n. p. jak dotychczasowe legjony, w danym momencie, nie mają racji bytu. To twierdzenie motywują aktywiści jak następuje: Armja polska odpowie swemu zadaniu dopiero wtedy, gdy będzie w stanie na froncie wschodnim zastąpić wojska austriacko-niemieckie polskimi formacjami, i to tak w czasie wojny, jak i później, po zawarciu pokoju. Jedynie ta koncepcja zastąpienia dzisiejszej, blisko 1.500 kilometrów liczącej granicy niemiecko-rosyjskiej (przyjmując Austrię jako militarną część Niemiec), biegnącej od Niemna, przez Toruń, Kalisz, Katowice, Sandomierz, Brody po Kamieniec Podolski, linią prostą więcej niż o połowę krótszą Wilno-Kamieniec Podolski, miało być właściwym powodem proklamowania niepodległości Polskiej przez mocarstwa centralne. To skrócenie frontu ma mieć, według twierdzenia naszych aktywistów, dla Niemiec znaczenie tak doniosłe, że, dla osiągnięcia tej korzyści, strategicznej zgodziły się nawet na tak niesympatyczną dla nich koncepcję, jaką jest niezależna Polska.

Zapominają jednak ci politycy, że w tej argumentacji zawartem jest z natury rzeczy dla sprawy polskiej bardzo poważne « ale »: Skrócony front ma dla Niemiec rzeczywistą wartość, ale, mimo to, musi być broniącym; trudno przypuścić, żeby Niemcy mieli się zgodzić na oddanie obrony granic od strony tak potężnego przeciw-

nika, jakim jest Rosja, organizmowi tak mało (z punktu widzenia pruskiego) zaufania godnemu, jakim by była, z natury rzeczy, niezależna Polska. Dostarczyli oni przecież sami dowodu, jak drogo zapłaciła Francja za przypuszczenie, że Belgja potrafi obronić część północnej granicy francuskiej. Nie ulega więc wątpliwości, że nawet, odepchnawszy Rosję po kanale Ogińskiego, Niemcy musieliby ten skrócony front od Wilna po Kamieniec Podolski utrzymać w swoim ręku. A w tym wypadku los Królestwa Polskiego, jako niemieckiej « Kriegsgrenzprovinz », byłby wprost straszny: koleje, poczty, administracja, policja i żandarmerja byłyby niemieckie, prawa wyjątkowe, na całej linii, normą.

Jeszcze słabiej przedstawia się argumentacja aktywistów o ile ona dotyczy dzisiejszych warunków wojennych: armja polska miałaby zastąpić na froncie wschodnim dywizje austriacko-niemiecko-turecko-węgierskie, i stać się przez to od razu czynnikiem decydującym o całej kampanji będąc w ten sposób w możności « bić równie dobrze Moskali z pomocą Niemców jak i Niemców z pomocą Moskali. »

Ten ostatni argument, mogący rzeczywiście pociągnąć za sobą masy ludności, nie przedstawia, z etycznego punktu widzenia, żadnych przeszkód, uniemożliwiających zastosowanie tegoż. Nie trzeba bowiem zapominać, że Prusy, przeciw którym on by się miał zwrócić, są klasyczną szkołą zdrady wojskowej. Ich bohater narodowy, wielki York, jako komendant lewego skrzydła francuskiego, w jesieni 1812, na pierwszą wieść o niepowodzeniu Napoleona w Moskwie, nawiązał od razu stosunki z Kutuzowem, zostając pozornie ciągle po stronie Napoleona, w składzie jego armji. Odpowiednio też do dyrektwu Kutuzowa oddał już 29. IX. 1812 Dybiczowi Mitawę z całym parkiem artyleryjskim i oblężniczym, bez najmniejszego operacyjnego powodu. Przez cały miesiąc grudzień rozkazy i dyspozycje otrzymane od swego szefa, marszałka Macdonalda, komunikował natychmiast Dybiczowi i ruchy swych wojsk, będących częścią składową « Wielkiej Armji francuskiej » stosował do dyspozycji przeciwnika; aż, w noc sylwestrową 1812 roku, przeszedł, w Tauroggach, otwarcie na stronę rosyjską. W 3 dni później, Cziczagow z pomocą Yorka runął na lewe skrzydło francuskie pod Labiau nad Tentą (Deime). Tylko dywizja bawarska i polska Macdonalda uratowały resztki Wielkiej Armji od katastrofy gorszej, niż nad Beresyną. Na polu bitwy 700 Bawarów i 60 Polaków, między nimi pułkownicy Kamiński i Ostrowski, przypłacili życiem « braterstwo broni » z Prusakami. (Vive « Grosses Generalsstabswerk » oficjalnej edycji sztabu pruskiego.) Król Fryderyk Wilhelm wyparł się naturalnie Yorka, a w dwa lata później wystawił mu pomnik przed « Zeughausem » w Berlinie i nazwał miejscowość, gdzie York napadł swoich wczorajszych towarzyszy broni, « Yorksdorf ».

(d. c. n.)

Capitaine ORDON.

MOWA POSŁA TRAMPCZYŃSKIEGO W KOMISJI BUDŻETOWEJ

W Komisji budżetowej Parlamentu niemieckiego toczyła się przez trzy dni wielce ożywiona dyskusja nad sprawami Polski i Litwy, przyczem poseł Nehbel wystąpił z ostrymi zarzutami przeciwko Polakom. Na zarzuty te odpowiedział poseł Trampczyński. Ważniejsze ustępy tej mowy podajemy według stenogramów. Oby ona posłużyła za naukę dla tych, którym jeszcze chodzą po głowie mrzonki o możliwości jakowychś kombinacji z mocarstwami centralnymi...

« Jeżeli p. Nehbel wspominał o niewdzięczności polskiej, to zapomnia, że akt z dnia 5 listopada 1916 roku nie został ogłoszony dla pięknych oczu Polaków, ale wyłącznie w interesie Niemiec. Rzesza niemiecka, ze stanowiska wojskowego musi dążyć do tego, aby swą wschodnią granicę skrócić i wysunąć ją jaknajdalej na wschód. Kanclerz bardzo dobrze wiedział, że ambicja (prestige) rosyjska nigdy nie pozwoli na aneksję Królestwa Polskiego ze strony Niemiec, a zgodzi się na utworzenie samodzielnego państwa między Rosją a Niemcami, ponieważ takie państwo i Rosji unnięsza ciężaru wojskowego, odsuwając niebezpieczne sąsiedztwo na daleką odległość. Wiadomem jest, że konserwatywom pruskim kombinacja z dnia 5 listopada 1916 roku się nie podobała, bo spekulowali oni na to, że Niemcy będą mogli po trupie Polski pogodzić się z carem rosyjskim. Kombinacja ta, zawsze na słabych podstawach oparta, stała się jednak zupełnie niemożliwą wskutek rewolucji rosyjskiej. Krok więc kanclerza z dn. 5 listopada 1916 r., który odpowiadał oczywiście i interesowi narodu polskiego, był bardzo mądrym. Zarzucić tylko trzeba, iż kanclerz nie miał odwagi przeprowadzić wszystkich konsekwencji. Gdy raz się weszło na drogę wspólnego interesu między Rzeszą niemiecką a narodem polskim, nie powinno się było traktować narodu polskiego jako martwy przedmiot niemieckiej polityki, ale pytać także o potrzeby i życzenia narodu polskiego. Trzeba było mianowicie w Polsce i na Litwie zaprzestać gorszego obchodzenia się z Polakami, niż go dzisiaj Niemcy doznają. Tymczasem, już pod względem poszanowania własności, zachodzi znaczną różnicą: Niemcowi np. z reguły płaci się za rekwizycje pełne wynagrodzenie i to gotówką, Polakowi zaś tylko małą część i to nie gotówką tylko obietnicą. Gospodarka na Litwie, po krótkim czasie okupacji, oburzyła całą ludność na Niemców, ludność, która pierwotnie Niemcom wcale nieprzychylną nie była. Zaczęto bowiem od tego, że zabrano prawie całe bydło i to po cenach tak niesłychanie niskich, że np. za hollenderskie jałowice płacono tylko po 150 marek. Obywateli Polaków na Litwie, którzy byli uciekli przed potyczkami, do dziś dnia władzeniem niemieckim nie chcą wpuścić znowu do ich majątków i własności. Majątki te są administrowane w tak ohydny sposób, że administratorowie nie pokrywają nawet kosztów. Wskutek tego ludzie, niegdyś majątni, dzisiaj nie mają co jeść. Lasy prywatne i rządowe tnie się w sposób rabunkowy, tylko dlatego, by wyciągnąć z nich podatek 10 proc. Szrubę podatkową przykręcono wogóle w sposób niesłychany rzekomo na wydatki kulturalne, np. budowę szos i kolei. W Wilnie nawet z dostawy żywności zrobiono źródło dochodów, sprzedając w drodze monopolu żywność po trojakiem i czworakiem cenie zakupu. Wskutek tego panuje tam straszny głód. Składki prywatne muszą być oddawane urzędom do podziału, wskutek tego oczywiście niechętnie je publiczność zbiera. Ludności odebrano wszelką broń; złoczyńcy wiedząc o tem coraz śmielszymi się stali. Gdy jednak gdzieś zajdzie rabunek lub podpalenie, gminie władze nakładają kontrybucje, tak, że ludność wdwojnásób cierpi.

« Ani w Królestwie Polskiem, ani na Litwie nikt nie jest pewnym swej osobistej wolności. Dziesiątki tysięcy osób przytrzymuje się długie miesiące w obozach na mocy najgłupszych denuncyacji; a często nawet władze same nie wiedzą, dlaczego aresztowanie nastąpiło. Na wszelkie reklamacje nie dostaje się jasnej odpowiedzi, ale ogólnikowo, że aresztowany podejrzany jest o szpiegostwo, lub, że powrót jego nie zgadza się z interesem niemieckim!

« Całą męską ludność na Litwie pociągnięto do przymusowej pracy przy budowie dróg bez względu na zawód i stan zdrowia. Tylko opłata

POLEGLI

ś. † p.

LEON KORZENIOWSKI

Oficer korpusu ekspedycyjnego rosyjskiego w Salonikach

Dnia 9 go maja r. b. zginął, w ataku na pozycje niemieckie, ś. p. Leon Korzeniowski, oficer polski w armji rosyjskiej, kiedy na czele swej kompanji pierwszy wskoczył do okopów przeciwnika.

Poległy, prócz odznak bojowych otrzymanych na frontach rosyjskich, udekorowany był francuskim Krzyżem Wojny i serką Gwiazdą Karageorgiewiczów za to, że, wraz ze swym bataljonem, którym dowodził, pierwszy wkroczył do miasta Monastyru dnia 19 go listopada roku zeszłego, podczas drugiej ofensywy Aljantów w Macedonji Zachodniej.

Cześć Jego pamięci!



100 mk. miesięcznie wykupić się można. Biednych tych ludzi żywi się niedostatecznie, zmusza do pracy 10—12 godzinnej dziennie, a na noc zamyka przy 20 przeszło stopniach zimna w stodółach. Gdy w takiej stodole ogień wybuchnie, wszyscy robotnicy giną, bo są zamknięci. Wobec tego obchodzenia się grozi ludności Litwy wyginięcie, bo, oczywiście, śmiertelność strasznie wzrosła.

« Czas już, żeby nareszcie rząd wejrzał w gospodarkę biurokracji wojskowej na Litwie.

« Smutnym punktem jest także kwestja zrujnowania przemysłu, rekwizycji w Królestwie i na Litwie. Zabiera się nie tylko materiały podatne na potrzeby wojskowe, ale — i wszystko inne, np. bluzki kobiece, materiały pluszowe, dywany itp. i sprzedaje się kupcom w Niemczech, którzy mają z tego grube zarobki. Zupełnie, jakby konkwencja haska nie obowiązywała i nie egzystowała. W Warszawie np. obłożono aresztem worki, sprzedano za dwojaką cenę handlarzowi, a od tego pierwotny właściciel mógł odkupić je za potrójną cenę! Wynagrodzenie za rekwizycje ustanawia się z reguły najwyżej na 30 do 50 proc. rzeczywistej wartości, a z ustanowionej ceny wypłaca się tylko dziesiątą część, resztę « tymczasem » zatrzymując.

« Ludność w Polsce i na Litwie bardzo dobrze rozumie, że dużo krzywd i nieprzyjemności jest przykrym wynikiem wojny. Ale ludność polską, którą urzędowo uznaje się jako nie-wroga, traktuje się nie tylko gorzej niż Niemców, ale nawet gorzej niż Belgów i Francuzów. Bo tymże płaci się za rekwizycje, wprowadzie także znacznie niżej wartości, ale przynajmniej za gotówkę. Gdy Belgów kilkadziesiąt tysięcy zmuszono do pracy w Niemczech, cały świat się za nimi ujął. Tymczasem Polaków przytrzymuje się w Niemczech pół miliona w przymusowej pracy, a robi ich się przez to ofiarami wyzysku i złego traktowania ze strony pracodawców. Wszelkie dotychczasowe usiłowania o zwrócenie tymże robotnikom wolności rozbijają się o frazes, że w Niemczech się tych robotników potrzebuje. Tymczasem zatrzymanoby tych robotników i mianoby ich więcej, gdyby mieli pewność, że otrzymają wolność, że będą odpowiednio traktowani i płaceni.

« Mówca wnosi o to, aby robotników z Królestwa i Litwy zrównano w prawach wobec pracodawcy, mianowicie, co do zmiany miejsca pracy z robotnikami niemieckimi i aby, po upływie kontraktu, pozwolono im powracać do kraju. Komisja wniosków ten przyjęła wszystkimi głosami przeciwko głosom konserwatystów... »

OFIARY

Nadesłano do Administracji « Polonii » dary następujące :

Dla Ofiar wojny w Polsce :

Za pośrednictwem P. Ogonowskiego : P. Albert, 5 fr. ; — Panna G. Alard, 2 fr. 50 ; — P. Gaumont, 10 fr. ; — P. S. Engelman, 5 fr. ; — Kapral Archimbarud wraz ze swymi kolegami ze szpitala d'Alembert, 10 fr. ; — P. Krempowski, 5 fr. ; — P. de Towarski, 10 fr. ; — P. Mormot, 3 fr. ; — razem, 41 fr. 50 ; — Państwo Maciejewscy, 18 fr.

Ogółem nadesłano 76 fr. 50 centymów. Łącznie z ogłoszonymi w numerze 22 « Polonii » (20.514 fr. 60), zebrano dla ofiar wojny w Polsce 20.591 fr. 10 cent.

Dla Żołnierzy-Polaków :

WPP. Belowski, 26 fr. ; — Cieszkowski, 10 fr. ; — B., 10 fr. ; — René i Carabec Piccado, 40 fr. ; — St. Silberstein, 100 fr. ; — J. Popiacki, 10 fr. ; — P. Rapaport, 5 fr. ; — W. Pluciński, 20 fr. ;

— Jan Reszke, 100 fr. ; — W. Szr., 2 fr. ; — S. B., 5 fr. ; — A. Laben, 10 fr. ; — A. Madeyski, 5 fr. ; — T. Cembrowska, 10 fr. ; — Wanda Choińska, 5 fr. ; — P. E. Bacheré, 5 fr. ; — T. Kantecki, 5 fr.

Razem nadesłano, 367 franków.

Łącznie z ogłoszonymi w numerze 22 « Polonii » (25.812 fr. 50), zebrano dla Żołnierzy-Polaków, do dyspozycji Komitetu Rannych, 26.179 fr. 50 cent.

Na Sieroty w Polsce :

P. A. Madeyski, 20 fr.

Łącznie z ogłoszonymi w numerze 19 « Polonii » (760 fr. 80), zebrano na sieroty w Polsce 780 franków 80 cent.

Na Fundusz Wydawniczy :

Państwo A. Maciejewscy, 7 fr.

Łącznie z ofiarami, ogłoszonymi w numerze 22 « Polonii » (1.551 fr. 50.), zebrano na Fundusz Wydawniczy, 1.558 franków 50 centymów.

NEKROLOGJA

— W dniu 31 maja, po dłuższej chorobie, zmarł w Badenie, pod Wiedniem, Dr. Józef Rosenblatt, nadzwyczajny profesor prawa karnego i postępowania karnego na Uniwersytecie Jagiellońskim. W zmarłym traci nauka polska bardzo wybitnego i zasłużonego uczonego i prawnika, społeczeństwo działacza szanowanego w szerokich kołach Galicji a w szczególności, Krakowa.

UCZCIE DZIECI WASZE PO POLSKU!

KRONIKA PARYSKA

◊ Przedstawienie teatralne.

W sobotę, dnia 23-go b. m., o godzinie 8-mej wieczorem, w sali « Sociétés Savantes » (8, rue Danton), odegranym będzie obrazek ludowy Ancyzka « Łobzowanie ». Przedstawienie odbędzie się staraniem Amatorskiego Kółka Robotniczego pod patronatem p. bar. Taubego. Bilety nabywać można w pracowni lalek p. Łazarskiej (17, rue Boissonade), u. p. Gutmajera (4, avenue Bosquet) oraz przy wejściu.

Wieczór urozmaicony będzie koncertem. Całkowity dochód wieczoru obróconym zostanie na rzecz Ofiar wojny w Polsce.

◊ Dzień Polski w Amfiteatrze Sorbony.

Dowiadujemy się, że Dzień Polski w wielkim amfiteatrze Sorbony, zapowiedziany poprzednio na 21 czerwca, został ponownie odłożony na czwartek, 28 czerwca. Żywimy nadzieję, że, tym razem, termin tej, tak ważnej dla nas uroczystości, będzie ostateczny.

◊ W odpowiedzi na zapytania.

W odpowiedzi na liczne zapytania, dochodzące nas w sprawach, związanych z formacją Wojska Polskiego we Francji, zawiadamiamy osoby interesowane, iż winny zgłaszać się wprost do Misji Wojskowej Polskiej (4, rue de Chanaileilles).

Biura Misji są otwarte dla publiczności codziennie od godziny 3 do 5 po południu.

Zwracamy uwagę wszystkich naszych Żołnierzy, iż w sprawach ich dotyczących również winni odtąd zwracać się do Misji Wojskowej, jako jedynie uprawnionej do czuwania nad ich sprawami władzy.

◊ Nowy Zarząd Tow. Artystów Polskich.

27 Maja i 10 Czerwca, pod przewodnictwem p. Czesława Zawadzkiego, odbyło się doroczne Walne Zgromadzenie w Towarzystwie Artystów Polskich w Paryżu.

Ustępujący Zarząd, złożony z P. P. Czerwińskiego, Mondrala, Strzembosza i Szklarskiego otrzymał absolutorjum.

Do nowego Zarządu wybrani zostali P. P. dr Bugiel, Czerwiński, Chełmońska, Mieczysławski, Mutermilchowa i Szklarski.

Do Komisji-Rewizyjnej PP. Czerny, Lewandowski i Mondral.

VITTEL

GRANDE SOURCE

poleca się cierpiącym na :
ARTRETYZM — SKLEROZĘ
REUMATYZM — PODAGRĘ

Książki polskie, nowe i używane,
różnej treści nabywa Administracja
« Polonii ».

Bronzy do oświetlenia elektrycznego

GAZOWE LAMPY — INSTALACJE

A. BOUILLON

112, Boulevard de Belleville, 112 — PARIS

BIENENFELD JACQUES

KUPEJE : PERŁY, — DROGIE KAMIEŃ
— BIŻUTERJE OKAZYJNE —

PARYŻ, 62, rue Lafayette, 62

Téléph: CENTRAL, 90-10

MADRYD, 11 & 12, Puerta del Sol

ANTIQUITÉS ET OBJETS D'ART

J. BAUER

ACHAT — VENTE — ÉCHANGE

37, rue des Martyrs — PARIS

• FUTRA — WYROBY FUTRZANE •

REPARACJE — PRZERÓBK

S. BESTER

• 4, rue Richer, 4 — PARIS •

MARCELI BARASZ

88, RUE DAMRÉMONT,
PARIS

wydawnictwo karpocztowych, bromowych — studjów akademickich; próby wysyła za zaliczeniem.

WIELKIE ZAKŁADY OGRODNICZE

(Właściciel : Edm. DENIZOT)

polecają :

WSZELKIE DRZEWA OWOCOWE,
OZDOBNE, FORMOWANE, etc.

Cenniki na żądanie darmo i oplatnie

Adres: E. DENIZOT

Grandes Pépinières — MEAUX

(Seine-et-Marne)

FOURRURES & PELLETERIES

E. FISCH

48, rue Grenéta — PARIS

Librairie GARNIER Frères

6, Rue des Saints-Pères, Paris (VII^e)

Słownik Francusko-Polski, z podaniem sposobu wymawiania, zawierający wyrazy potoczne, niezbędny w podróży, tom oprawy w płótno miękkie, 32^e 2 fr.

Słownik Polsko-Francuski, z podaniem sposobu wymawiania, zawierający wyrazy potoczne, niezbędny w podróży, tom oprawy w płótno miękkie, 32^e 2 fr.

Dwa wymienione słowniki, oprawne w jeden tom, wyczerpane. 4 fr. 50 cent.

Wysyłka pocztą za dopłatą 10 0/0.

Do nabycia we wszystkich księgarniach i w Administracji « Polonii ».

LE GÉRANT : P. NEVEU

PARIS.— IMP. LEVÉ, 71, RUE DE RENNES.